

Dossier Technique Immobilier

2022-00618 Numéro de dossier : Date du repérage : 28/11/2022



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments : Département : ... Haute-Savoie

Adresse :.....34 ROUTE DE MORETTE

Commune : 74230 THÔNES

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

, Lot numéro Non communiqué

Périmètre de repérage :

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... Mme Movement et Mme Movement

34 ROUTE DE MORETTE Adresse :

74230 THÔNES

Objet de la mission : Dossier Technique Amiante Métrage (Loi Carrez) E Constat amiante avant-vente ☐ Métrage (Loi Boutin) Dossier amiante Parties Privatives Exposition au plomb (CREP)

- Diag amiante avant travaux ☐ Exposition au plomb (DRIPP)
- Diag amiante avant démolition ☐ Etat relatif à la présence de termites ☐ Sécurité piscines
- ☐ Etat parasitaire Etat des Risques et Pollutions (ERP)
- ☐ Etat des lieux

- Diag Assainissement
- ☐ Etat des Installations gaz
- Plomb dans l'eau ☐ Sécurité Incendie

- Etat des Installations électriques
- ☐ Diagnostic Technique (DTG)
- Diagnostic énergétique
- Prêt à taux zéro Diagnostic Ascenseur
- ☐ Etat des lieux (Loi Scellier)
- Radon
- ☐ Accessibilité Handicapés

SARL AZZOLA-BERTHELIN e-mail . AVOVENTES @hotmail.fr Siège social • 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy

Tél + 04 50 44 96 50

Bureau Savoie • 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains Bureau Ain • "Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex

Tél • 06 76 70 93 48 Tél • 06 76 70 93 48

Internet www.azzola-berthelin-diagnostic.fr • SIRET 507 407 450 000 18 • APE 7120 B



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° 2022-00618 VOIDE relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 34 ROUTE DE MORETTE 74230 THÔNES.

Je soussigration diagnostiqueur pour la société SARL AZZOLA BERTHELIN atteste sur gulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir

 Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
DPE	AVOVENTES	Bureau Veritas Certification	8066315	17/12/2022 (Date d'obtention : 18/12/2017)
Gaz	SVEKALSTI.	Bureau Veritas Certification	8066315	24/10/2022 (Date d'obtention : 25/10/2017)
Plomb	R-AVOVEN ES ER AVOV	Bureau Veritas Certification	8066315	24/10/2022 (Date d'obtention : 25/10/2017)
Electricité	S-AVOVENTES	Bureau Veritas Certification	8066315	05/11/2023 (Date d'obtention : 06/11/2018)
Amiante TVX	ES FR-AVOY	Bureau Veritas Certification	8066315	16/07/2022 (Date d'obtention : 17/07/2017)
DPE	SERAYOVE	Bureau Veritas Certification	8066315	17/12/2022 (Date d'obtention : 18/12/2017)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA ASSURANCE n° 4200162504 valable jusqu'au 01/02/2022) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à THÔNES, le 28/11/2022



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compêtence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

Frank St. Married St. St.	and the same of	Siège social • 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy	Tél • 04 50 44 96 50
SARL AZZOLA-B	ERTHELIN	Bureau Savoie • 28 Chemin des Touvières • 73100 Aix les Bains	Tél + 06 76 70 93 48
e-mail • AUDVENTES	@hotmail.fr	Bureau Ain • "Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex	Tél • 06 76 70 93 48
	27 (4.00-21.02)	 Internet www.azzola-berthelin-diagnostic.fr • SIRET 507 407 45 	0 000 18 - APE 7120 B

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

SARL AZZOLA-BERTHELIN e-mail • AVOISMIES @hotmail.fr

 Siège social
 • 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy
 Tél • 04 50 44 96 50

 Bureau Savoie
 • 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains
 Tél • 06 76 70 93 48

 Bureau Ain
 • "Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex
 Tél • 06 76 70 93 48

 • Internet www.azzola-berthelin-diagnostic.fr • SIRET 507 407 450 000 18 • APE 7120 B

2/2 Rapport du : 28/11/2022



Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 2022-00618

Durée du repérage :

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-l.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Commune :........74230 THÔNES

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

, Lot numéro Non communiqué

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : FOND COMMUN DE

TITULARISATIONHUGO GREANCE IV

Adresse : 92 AVENUE DE WAGRAM

75001 PARIS

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Adresse : 34 ROUTE DE MORETTE

74230 THÔNES

Repérage

Périmètre de repérage :

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :AVOVENTES

74000 ANNECY

Numéro de police et date de validité : 4200162504 - 01/02/2022

Superficie privative en m2 du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale: 183,10 m² (cent quatre-vingt-trois mètres carrés dix) Surface au sol totale: 229,35 m² (deux cent vingt-neuf mètres carrés trente-cinq)

Certificat de superficie nº 2022-00618***



Résultat du repérage

Date du repérage :

28/11/2022

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Liste des pièces non visitées :

2ème étage - Grenier (Impossibilité d'entrer)

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Sans accompagnateur

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Rez de chaussée - Entrée	13,59	13,59	AUNICH EDIMY
Rez de chaussée - Réserve	0,7	2,68	SECRETARIES EL
Rez de chaussée - Buanderle	6,42	6,42	FARD ALPMAN
Rez de chaussée - Wc	1,72	1,72	DOUBLE WAR ALL
Rez de chaussée - Chaufferie	8,92	8,92	WATER FIRST
Rez de chaussée - Salle de bain	5,43	5,43	
Rez de chaussée - Séjour	38,83	38,83	EK-AVUVEN II
Rez de chaussée - Cuisine	4,11	4,11	MEG ED MYDW
1er étage - Paller	18,35	18,35	THE TAX PAY OF THE
1er étage - Dégagement	2	2	CONTRACTOR IN LESS EL
1er étage - Bureau	7,5	10,15	ED MOUNDATENTE
1er étage - Wc 2	1,52	2,47	LIV WHEN VIOLET FE
1er étage - Chambre 1	12,02	14,62	LI-SCIBING-AVILIVA
1er étage - Bureau 2	11,44	11,44	VALUE TO A PA
1er étage - Chambre 2	13,63	14,83	SATAMERS FOOT
1er étage - Chambre 3	10,38	12,1	I-IS-ZIMII IVI-IVI I I-I
1er étage - Chambre 4	26,54	26,54	FEARE ATIAL
Sous-Sol - Cave	0	14,1	I COMBREAVOV
Sous-Sol - Cave 2	0	21,05	

Superficie privative en m2 du ou des lot(s):

Surface loi Carrez totale : 183,10 m² (cent quatre-vingt-trols mètres carrés dix) Surface au sol totale : 229,35 m² (deux cent vingt-neuf mètres carrés trente-cinq)

Fait à THÔNES, le 28/11/2022

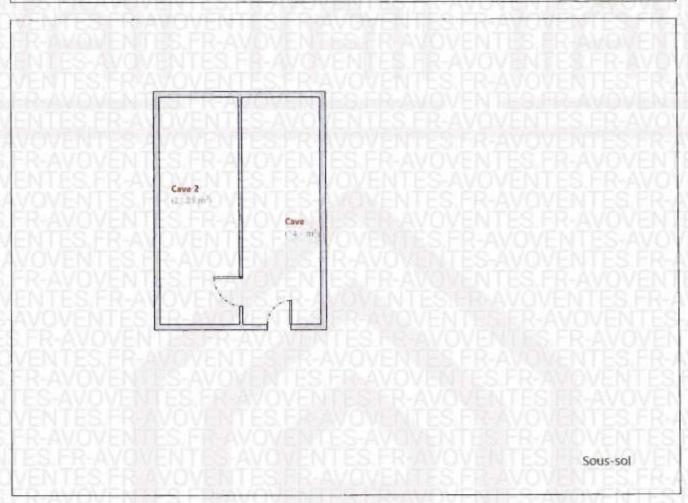
AVOVENTES

Total Da SO 64 95 SO Fai De 50 05 81 77

Aucun document n'a été mis en annexe

Certificat de superficie nº 2022-00618 NOVEMBRE





Certificat de superficie nº 2022-00618 NOVEITE



1er Etage

Certificat de superficie nº 2022-00618 MONTENES





Siège social • 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy Bureau Savoie • 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains Bureau Ain • "Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex Tél • 04 50 44 96 50

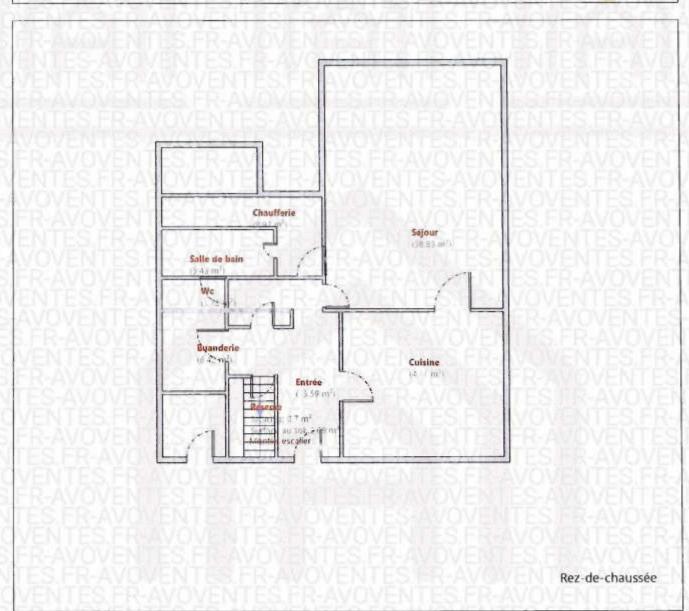
Tél + 06 76 70 93 48 Tél • 06 76 70 93 48

Internet www.azzola-berthelin-diagnostic.fr • SIRET 507 407 450 000 18 • APE 7120 B

2ème Etage

Certificat de superficie nº 2022-00618 NOVEMBER





Diagnostic de performance énergétique (logement)

NºADEME: 2274E2852310D Etabli le: 28/11/2022 Valable jusqu'au: 27/11/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour amétiorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe

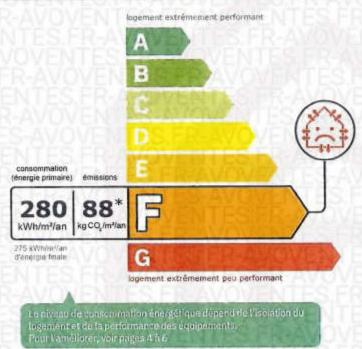


Adresse: 34 ROUTE DE MORETTE **74230 THÔNES**

Type de bien Maison Individuelle Année de construction 1680 Surface habitable: 183,1 m2

Adresse: 34 ROUTE DE MORETTE 74230 THÔNES

Performance énergétique et climatique





Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

es coults sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard our 5 usages (chauffage, aux chaude sanitaire, olimatisation, éclairage, auxillaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 4 020 € et 5 490 € par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? varp 3

Informations diagnostiqueur

SARL AZZOLA BERTHELIN 26 Avenue Chambery 74000 ANNECY tel: 06.76.70.93.48

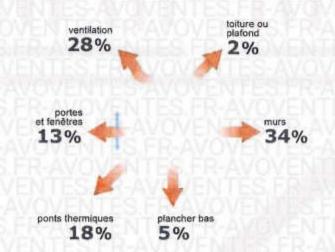
AVOVENTES

Email AVOVENTES @hotmail.fr Nº de certification: 8066315 Organisme de certification BUREAU VERITAS

CERTIFICATION France



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture des fenêtres

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été:



bonne inertie du logement



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent:



ATTA

pompe à chaleur

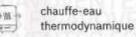


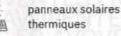


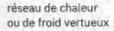


géothermie











toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

"Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

	Usage		mation d'énergie énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
	chauffage	Fioul	46 929 146 929 6 1	entre 3 640 € et 4 940 €	91 %
J.	eau chaude	■ Fioul	2757 (2757 é.t.)	entre 210 € et 290 €	5 %
*	refroidissement				0 %
8	éclairage	# Electrique	783 (341 è,f.)	entre 80 € et 120 €	2 %
30	auxiliaires	# Electrique	921	entre 90 € et 140 €	2 %
Control of the Control	totale pour les recensés :	17.0	1 390 kWh	entre 4 020 € et 5 490 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage cl-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 146l par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -17% sur votre facture soit -882€ par an



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C



Consommation recommandée → 146ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

59l consommés en moins par jour, c'est -25% sur votre facture soit -83l par an

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40 ê



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Astuces

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit,

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.

Page 4/20

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

	description	isolation
1 Murs	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu d'épaisseur 50 cm avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≥ 25 cm avec un doublage rapporté avec isolation extérieure (17 cm) donnant sur l'extérieur	insuffisant
Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein	insulfisant
↑ Toiture/plafond	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation extérieure (30 cm) Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation intérieure (20 cm)	très bonn
	Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 6 mm et volets battants bois Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 14 mm et volets battants bois Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets battants bois Fenêtres oscillantes bois, double vitrage avec lame d'air 12 mm sans protection solaire	
Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 8 mm sans protection solaire	and we con-
	Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 8 mm sans protection solaire Portes-fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 6 mm et jalousie accordéon	
	Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 6 mm et jalousie accordéon	

Vue d'ensemble des équipements

G 100 m		
		description
	Chauffage	Chaudière individuelle fioul standard installée entre 1991 et 2015 avec programmateur avec réduit. Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique
4	Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage
*	Climatisation	Néant Néant
4	Ventilation	Ventilation par ouverture des fenêtres
	Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

		type d'entretien
P	Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
	Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
	Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.



Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 60 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 60 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 6 + 6 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 6 avant le pack 7). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

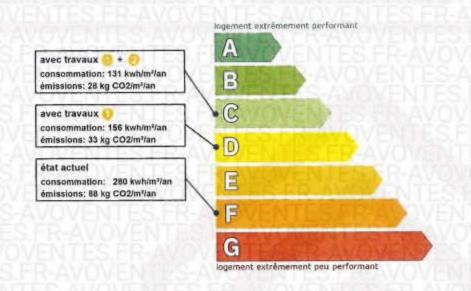
WO FR	Les trava	ux essentiels Montant estimé : 10000 à 15100€	
	Lot	Description	Performance recommandée
1 1	Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R > 4,5 m ² .K/W
1	Chauffage	Remplacer la chaudière actuelle par une chaudière gaz à condensation.	Rendement PCS = 92%
4	Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage	Rendement PCS = 92%
E	Les trava	ux à envisager Montant estimé : 10600 à 15800€	
YK.	Lot	Description	Performance recommandée
£°	Eau chaude sanitaire	Mettre en place un système Solaire	
11	Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. A Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Uw = 1,3 W/m ² .K, Sw = 0,42

Commentaires:

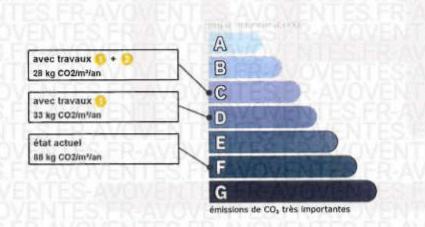
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre







Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028. DPE / ANNEXES p.8

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25]

Référence du DPE : 2022-00618

Date de visite du bien : 28/11/2022

Invariant fiscal du logement : N/A
Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Justificatifs fournis pour établir le DPE : Néant

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	P	Observé / mesuré	74 Haute Savole
Altitude	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Donnée en ligne	603 m
Type de bien	P	Observé / mesuré	Malson Individuelle
Année de construction	≈	Estimé	1680
Surface habitable du logement	۵	Observé / meauré	183,1 m²
Nombre de niveaux du logement	P	Observé / mesuré	E2 ESTERNAVOVIIN ESTE
Hauteur moyenne sous plafond	P	Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

		Origine de la donnée	Valeur renselgnée
Surface du mur	P	Observé / mesuré	27,82 m²
Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
Matériau mur	P	Observé / masuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
Epaisseur mur	0	Observé / mesuré	50 cm
Isolation	P	Observé / mesuré	non
Doublage rapporté avec lame d'air	Q	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
Surface du mur	P	Observé / mesuré	32,8 m²
Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
Matériau mur	P	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
Epaisseur mur	۵	Observé / mesuré	≥ 25 cm
Isolation	D	Observé / mesuré	oul
Epaisseur Isolant	P	Observé / mesuré	17 cm
Doublage rapporté avec lame d'air	P	Observé / mesumi	mains de 15mm ou inconnu
Surface du mur	P	Quservé / mesuré	24 m²
Type de local adjacent	D	Observé / mesuré	l'extérieur
	Type de local adjacent Matériau mur Epaisseur mur Isolation Doublage rapporté avec lame d'air Surface du mur Type de local adjacent Matériau mur Epaisseur mur Isolation Epaisseur lsolant Doublage rapporté avec lame d'air Surface du mur	Type de local adjacent Matériau mur Epaisseur mur Isolation Doublage rapporté avec lame d'air Surface du mur Epaisseur mur Epaisseur mur Epaisseur mur Isolation Epaisseur lsolant Doublage rapporté avec lame d'air Surface du mur	Surface du mur Dobservé / mesuré Type de local adjacent Dobservé / mesuré Matériau mur Dobservé / mesuré Epaisseur mur Dobservé / mesuré Isolation Doublage rapporté avec lame d'air Dobservé / mesuré Type de local adjacent Dobservé / mesuré Matériau mur Dobservé / mesuré Epaisseur solant Dobservé / mesuré Epaisseur lsolant Dobservé / mesuré Doublage rapporté avec lame d'air Dobservé / mesuré Surface du mur Dobservé / mesuré

	Matériau mur	P	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
	Epaisseur mur	p	Observé / mesuré	50 cm
	Isolation	P	Observé / mesuré	non
	Doublage rapporté avec lame d'air	p	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
NEEZ	Surface du mur	P	Observé / mesuré	33,97 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	D	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
tur 4 Ouest	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	≥ 25 cm
	Isolation	P	Observé / mesuré	oul - Jane - Jan
	Epalsseur isolant	P	Observé / mesuré	- 17 cm
	Doublage rapporté avec lame	D	Observé / mésuré	moins de 15mm ou inconnu
A BARRET	d'air Surface du mur	O	Observé / mesuré	34,38 m²
				l'extérieur
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou
Aur 5 Nord	Matériau mur	0	Observé / mesuré	inconnu
	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	50 cm
	Isolation	P	Observé / masuré	non Carle Name and Ca
	Doublage rapporté avec lame d'air	P	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
ADAFN	Surface du mur	Q	Observé / mesuré	24 m³
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	p	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
fur 6 Nord	Epaisseur mur	Q	Observé / mesuré	≥ 25 cm
SAVO	Isolation	Q	Observé / mesuré	cui
	Epaisseur isolant	P	Observé / mesuré	17 cm
	Doublage rapporté avec lame d'air	p	Observé / mesuré	moins de 19mm ou inconnu
EO, ITR-A	Surface du mur	P	Observě / mesuré	27,76 m²
	Type de local adjacent	p	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	p	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moetlons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
Mur 7 Est	Epaisseur mur	P	Observe / mesure	50 cm
	Isolation	p	Observé / mesuré	non Salara Maria Salara Sa
	Doublage rapporté avec lame	o	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
CO CO A	d'air		The same of the sa	
	Surface du mur	P	Observé / mesuré	24,2 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	٥	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
Mur 8 Est	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	≥ 25 cm
	Isolation	Q	Observé / mesure	oul
	Epaisseur isolant	P	Observé / mesuré	17 cm
	Doublage rapporté avec lame d'air	P	Observě / mesurě	moins de 15mm ou Inconnu
UVERIE	Surface de plancher bas	P	Observé / mesuré	79,02 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	P	Observé / mesuré	non isolé
Planchar	Périmètre plancher bâtiment	P	Observé / mesuré	20 m
Plancher	déperditif Surface plancher bâtiment	0	Observé / mesuré	79,02 m²
	déperditif Type de pb	p	Observé / mesuré	Calle béton
	Isolation; oui / non / inconnue	0	Observé / mesuré	non
The same of the sa		-		102 m³
	Surface de plancher haut	ρ	Observé / mesuré	
C. TIEN	Type de local adjacent	0	Observé / mesuré	un comble fortement ventilé
Plafond 1	Surface Aiu	Q Q	Observé / mesuré	102 m²
	Surface Aue	1.0	Observé / mesuré	140 m²

	Type de ph	P	Observé / mesuré	Plafond entre solives bols avec ou sans remplissage
	Isolation	P	Observé / mesuré	cui Coul
ENTER	Epaisseur isolant	P	Observé / mesuré	30 cm
	Surface de plancher haut	P	Observé / messré	26,8 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
Plafond 2	Type de ph	P	Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants
	Isolation	D	Observé / mesuré	oul
	Epalsseur Isolant	P	Observé / mesuré	20 cm
TO L	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,25 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 1 Süd
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	p	Observé / mesuré	non S.FR-AVOVENTES-A
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 1 Sud	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	6 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non STEE AVOVI-NIESE
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air / ENTES ER-AVOVENU
	Positionnement de la	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menulserie Largeur du dormant			PENNING FID-AVIOUS-NITES F
	menulserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
EN LED.	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de bales	P	Observé / mesuré	1,25 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	R-non OVERTES FRAVOVE
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 2 Sud	Epalsseur lame air	Q	Observé / mesuré	6 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	P non / A P A / A / A
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menulserie Largeur du dormant	- 72		
	menulserie	P	Obsarvé / mesuré	Lpt 5 cm
	Type volets	P		Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	D	Observé / mesuré	Absence de masque proche
INCAVUV	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de bales	P	Observé / mesuré	1,68 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	Q	Observé / mésuré	vertical
rate and	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Fenêtre 3 Sud	Type menulserie	P	Observe / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	p	Observé / mesurè	non — S E-R-AV/AV/E-NITES E
	Type de vitrage	Q	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	۵	ALL AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE PART	14 mm
	Présence couche peu émissive	-	non-rel means	

	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	0	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,25 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 4 Ouest
	Orientation des baies	0	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserle	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	EL non VOVENTES ER AVOVE
	Type de vitrage	D	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 4 Ouest	Epaisseur lame air	0	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non le
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	0	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
VENTES.	Surface de baies	P	Observé / mesuré	0,22 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 5 Nord
	Orientation des bales	P	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	۵	Observé / mesuré	Bols
	Présence de joints	Q	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 5 Nord	Epaisseur lame air	0	Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
		0	Observé / mesuré	Air
	Gaz de remplissage Positionnement de la		A CHARLES AND LONG	70.008890.00
	menulserle	ρ	Observé / mesuré	au no intérieur
	Largeur du dormant menulserie	P	Observé / mesuré	tp:5cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	D	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
R-AVOV	Surface de baies	P	Observé / mesuré	0,84 m²
	Placement	D	Observé / mesuré	Mur 7 Est
	Orientation des bales	P	Observé / mesuré	Est Est Est Est Est Est Est
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenûtres battantes
Fenêtre 6 Est	Type menulserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	p	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	D	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	E non-
		-		THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.

	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant	p	Observé / mesuré	Lp:5cm
	menuiserie Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Baie en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)	P	Observé / mesuré	< 1m
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Masque homogéne
	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	0-15"
DILEGILE	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,2 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 4 Quest
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	0	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints	0	Observé / mesuré	non Series Administration of the series and the series are series and the series and the series are series and the series are series and the series and the series are series are series and the series are series and the series are ser
	d'étanchéité Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur tame air	0	Observé / mesuré	6 mm
Fenêtre 7 Ouest	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la			
	menulserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuró	Jalousie accordéon
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Bale en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)	P	Observé / mesuré	<1m
	Type de masques lointains	0	Observé / mesuré	Masque homogène
COLUMN TO SERVICE STATE OF THE	Hauteur a (°)	D	Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de bales	P	Observé / mesuré	1,2 m²
	Placement	D	Observé / mesuré	Mur 4 Quest
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	D	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	Elm ESER-AVUVENTESER
	Type de vitrage	P	Observé / mesura	double vitrage
	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	6 mm
Fenêtre 8 Ouest	Présence couche peu émissive	D	Observé / mesuré	non Estate August Estate
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	R-AILVOVENTES ER-AVOVE
	Positionnement de la menulserie	P	Observé / mesuré	au nu intériour
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	p	Observé / mesuré	Jalousie accordéon
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Baile en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)	D	Observé / mesuré	<1m
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Masque homogêne
	Hauteur a (°)	D	Observé / mesuré	30 - 60°
	THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE	Q	Observé / mesuré	0,6 m²
CHILDIT	Surface de bales			A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
R-AVOVA	Surface de bales Placement	P	Observé / mesuré	Plafond 2
	20,000,000,000,000,000	-	Constitution of the second	Plafond 2 Nord
Fenêtre 9 Nord	Placement	٥	Observé / mesuré	
Fenêtre 9 Nord	Placement Orientation des bales	0	Observé / mesuré Observé / mesuré	Nord Nord

	MITES, FRAVI		ENV LESS T	SEAVOVENI ES LISAVOVE
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	LAIR ER-AVOVENDES ER-AV
	Positionnement de la menuiserie	D	Observé / mesuré	au nu extérieur
	Largeur du dormant menuiserie	p	Observé / mesuré	Lp:5cm
	Type votets	Q	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	Q	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / masuré	Absence de masque lointain
NIESTE	Surface de bales	P	Observé / mesuré	0,6 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Plafond 2
	Orientation des baies	0	Observé / mesuré	Nord
		p	Observé / mesuré	≤75°
	Inclinaison vitrage		E SERVICION P. MILLERY	Fenitres battantes
	Type ouverture	9	Observé / mésúré	
	Type menuiserie Présence de joints	P	Observé / mesuré	Bolis Control of the
	d'étanchéité	0	Observě / mesuré	non
WUMENI	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
enêtre 10 Nord	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	VAINTENES ERLEADVENES
	Positionnement de la	P	Observé / mesuré	au nu extérieur
	menuiserie Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesoré	Lp:5cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Q	Doservé / mesuré	Absence de masque lointain
R-AVIIVE	Surface de baies	0	Observé / mesuré	2,2 m²
	Placement	0	Observé / mesuré	Mur 7 Est
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Est
		0	The second second	vertical
	Inclinaison vitrage	0	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type ouverture	0	Observé / mesuré	
	Type menuiserie Présence de joints	P	Observé / mesuré	Bois Bois
	d'étanchéité	D	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur tame air	D	Observé / mesuré	8 mm
Porte-fenêtre 1 Est	Présence couche peu émissive	D	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / masuré	Air DAMOVENTES EDLAY
	Positionnement de la menulserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	p	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Q	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	D	Obsarvé / mesuré	Baie en fond de balcon
	Avancée I (profondeur des masques proches)	P	Observé / mesuré	<1m
	Type de masques lointains	P	Observé / mexuré	Masque homogène
	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	p	Observé / mesuré	0-15*
	Hauteur a (°)			
ZOVENTE	Hauteur a (°) Surface de baies	p	Observé / mesuré	2,2 m²
OVENTE NTES F		100		2,2 m² Mur 7 Est
Porte-fenêtre 2 Est	Surface de bales	9	Observé / mesuré	
Porte-fenêtre 2 Est	Surface de bales Placement	٥	Observé / mesuré Observé / mesuré	Mur 7 Est

	Type menulserie	D	Observé / mesuré	Bals
	Présence de joints	P	Observé / mesuré	e non REAVOVENIES-AVOV
	d'étanchéité Type de vitrage	Q	Observé / mesurá	double vitrage
	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	D	Observé / mosuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	p	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Bale en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)	0	Observé / mesuré	<1m
	Type de masques lointains	D	Observé / mesuré	Masque homogène
TO AVUVE	Hauteur a (°)	D	Observé / mesuré	0 - 15°
720 /221/2	Surface de bales	0	Observé / mesuré	2,2 m²
	Placement	D	Observé / mesuré	Mur 8 Est
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	IC Est VISITENTED THE AVOVE
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observě / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menulserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	D	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	D	Observé / mesuré	8 mm
Porte-fenêtre 3 Est	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air Air
	Positionnement de la menulserie	P	Observé / mesuré	au nu întérieur
	Largeur du dormant menulserie	P	Observé / mesuré	Lp:5 cm
	Type volets	D	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Bale en fond de balcon
	Avancée I (profondeur des masques proches)	P	Observé / mesuré	<1m
	Type de masques lointains	D	Observé / mesuré	Masque homogène
ES. LIVAY	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	0 - 15°
'FOURSE	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,4 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 5 Nord
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menulserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	D	Observé / masuré	El non El Meall Meall Estat
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur tame air	P	Observé / mesuré	8 mm
Porte-fenêtre 4 Nord	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menulserle	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type valets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Baie en fond de balcon
	Avancée I (profondeur des masques proches)	٥	Observé / mesuré	<1m
		P	Observé / mesuré	Masque homogène
	Type de masques lointains	-	Costive Literature	Limited strains Barra

	Surface de baies	P	Observé / mesuré	4 m²
	Placement	0	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	0	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bols
	Présence de joints			
	d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non
Porte-fenêtre 5 Sud	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-lenetre 5 344	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	6 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	AIT DO AVANTED DO A
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu Intérieur
	Largeur du dormant	P	Observé / mesuré	Lp:5cm
	menuiserie	-	A PROPERTY OF THE PARTY OF THE	CANCELL CONTROL OF THE CONTROL OF TH
	Type volets	٥	Observé / mesuré	Jalousie accordéon
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
FR-AVUVE	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	2,38 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 4 Ovest
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Quest
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	6 mm
Porte-fenêtre 6 Ouest	Présence couche peu émissive	p	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	0	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant	-	Ouserve / mesure	ac in intersect
	menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Jalousie accordéon
	Type de masques proches	P	Observé / mesurá	Bale en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)	P	Observé / mesuré	/Exim ES ED_AVAN/ENTES
	Type de masques lointains	p	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	30 - 60°
JE KITES I	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,6 m²
	Placement	0	Observé / mesuré	Mur 2 Sud
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	-	Observé / mesuré	vertical
		Q	The same of the sa	
	Type ouverture	0	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
Porte-fenêtre 7 Sud	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Bols
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non EC ED_AVANALEMENT
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	6 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Q	Observé / mesuré	Air
		-	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Positionnement de la	1	Doserve / mesure	
	menulserie	٥		
		0	Observé / mesuré	Lp: 5 cm Jalousie accordéon

	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
ESTER-AT	Surface de bales	P	Observé / mesuré	2,6 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 2 Sud
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	D	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menulserie	Q	Observé / mesuré	Bols
	Présence de joints	P	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
orte-fenêtre 8 Sud	Epaisseur lame air	0	Observé / mesuni	6 mm
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Alt
	Positionnement de la		MONEY AND STREET	
	menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	D	Observé / mesuré	Jalousie accordéon
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque Idintain
WOWENT	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Fenêtre 1 Sud
	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé
ont Thermique 1	Longueur du PT	0	Observé / mesuré	4,4 m
R-AVOVI	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp:5cm
	Position menuiseries	D	Observé / mesure	au nu întérieur
ENTESE	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Fenêtre 2 Sud
	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé
ont Thermique 2	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	4,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lo	P	Observé / mesuré	Lp:5cm
	Position menuiseries	Q	Observé / mesuré	au nu întérieur
PO ED A	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Fenêtre 3 Sud
	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 3	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5m
unt mermique s	Largeur du dormant	Ö	Observé / mesuré	Lp:5 cm
	menulserie Lp	0.00	ALDER ON THE STATE	au nu intérieur
PNIPSI	Position menuiseries	0	Observé / mesuré	Mur 4 Ouest / Fenêtre 4 Ouest
	Type de pont thermique	0	Observé / mesuré	
	Type isolation	0	Observé / mesuré	ITE .
Pont Thermique 4	Longueur du PT Largeur du dormant	P	Observé / mesuré	5 m
	menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp:5 cm
NITES FE	Position menulseries	0	Observé / mesuré	au nu Intérieur
/CN/ENTE	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 5 Nord / Fenêtre 5 Nord
Pont Thermique 5	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	P	Gbservé / mesuré	1,7 m
	Largeur du dormant Dobservé / mesuré Lp: 5 cm	Lp: 5 cm		
	Position menuiseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
MTCOCK	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 7 Est / Porte-fenêtro 1 Est
	Type isolation	Q	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 6	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5 m
NITESE	Largeur du dormant menuiserie Lp	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
VORTER	Position menulseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
EDIAVAS	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 7 Est / Porte-lenêtre 2 Est
Pant Thermique 7	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5 m

	Transport de la control de	1	ENTY LEGIT	SENAMARTIA I DO BECUMENA		
	Largeur du dormant menuiserie Lp	D	Observé / mesuré	Lpt 5 cm		
	Position menuiseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur		
LING LOL	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 8 Est / Porte-fenêtre 3 Est		
	Type isolation	P	Observé / mesuré	TITE ALL VENTILED, BEGINNING		
ont Thermique 8	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5m		
	Largeur du dormant	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm		
	menuiserie Lp Position menuiseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur		
NIESER	Type de pont thermique	p	Observé / mesuré	Mur 5 Nord / Porte-fenêtre 4 Nord		
	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé		
and Theresians 0	Longueur du PT	Q	Observé / mesuré	4,5 m		
ont Thermique 9	Largeur du dormant		Observé / mesuré	Lp: 5 cm		
	menulserie Lp	Q	200 340 27 (17 (17 (17 (18 (18 (18 (18 (18 (18 (18 (18 (18 (18	CHITCH SD AVAILABLE OF STREET		
D AVIIVE	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur		
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur 7 Est / Fenêtre 6 Est		
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé		
Pont Thermique 10	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	3,6 m		
	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuné	Lp:5 cm		
	Position menulseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur		
VOVENT	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Parte-fenêtre 5 Sud		
	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé		
Pont Thermique 11	Longueur du PT	۵	Observé / mesuré	8 m		
R-AVOVE	Largeur du dormant	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm		
	menulserie Lp Position menulseries	ρ	Observé / mesuré	au nu Intérieur		
ENTEST	Type de pont thermique	۵	Observé / mesuré	Mur 4 Ouest / Fenêtre 7 Ouest		
	Type isolation	p	Observé / mesuré	пе		
	Longueur du PT	0	Observé / mesuré	4m		
Pont Thermique 12	Largeur du dormant		Design of the Control			
	menuiserle Lp	ρ	Observé / masuré	Lp: 5 cm		
K-AVUVE	Position menuiseries	۵	Observé / mesuré	au nu intérieur		
	Type de pont thermique	0	Observé / mesuré	Mur 4 Ouest / Fenêtre 8 Ouest		
	Type isolation	P	Observé / mesuré	E ITE ES EREAVONEMENTES ES		
Pont Thermique 13	Longueur du PT	D	Observé / mesuré	H-4m 10 VEIVIES, HEEAVOVEI		
	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp:5 cm		
	Position menuiseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur		
R-AVUVE	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 4 Quest / Porte-fenêtre 6 Quest		
	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITE COMMENTS AND		
Pant Thermique 14	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5 m		
R-AV/AV/E	Largeur du dormant	p	Daservé / mesuré	Lp: 5 cm		
	menuiserie Lp	P	13/13/11/11	au nu intérieur		
// 157 to 5 ft h	Position menuiseries		Observé / mesuré Observé / mesuré			
	Type de pont thermique	9	No. 30 Company of the	Plafond 2 / Fenêtre 9 Nord		
Pont Thermique 15 (négligé)	Type isolation	Ω	Observé / mesuré	R-MYJVENIES FR-AVOVE		
	Longueur du PT Largeur du dormant	٩	Observé / mesuré	3 m		
	menuiserie Lp	٥	Observé / mesuré	Lp:5 cm		
HEAVOVE	Position menuiseries	P	Observé / mesuré	au nu extérieur		
	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Plafond 2 / Fenêtre 10 Nord		
	Type isolation	P	Observě / mesuré	man ES-AVEVEN EST		
Pont Thermique 16	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	3m /		
(négligé)	Largeur du dormant	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm		
	menulserie Lp Position menulseries	P	Observé / mesuré	au nu extérieur		
ERSOVI IN	Type de pont thermique	P		Mur 2 Sud / Porte-fenêtre 7 Sud		
Pont Thermique 17	-tha ham menudes		The state of the s	AND THE THEORY SELECTION OF THE PROPERTY OF TH		

			CALIFORN	RESVER CIVIL EXPERSABLING
	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5m UVENIES ESTA
	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
FOR FOR	Position menulseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Porte-fenêtre 8 Sud
	Type isolation	0	Observé / mesuré	THE ROLL OF THE RESERVE OF THE RESER
Pant Thermique 18	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp:5 cm
	Position menuiseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
VOVENIE	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Plancher Int.
ont Thermique 19	Type isolation	Q	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
Pont Inermique 19	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	12 m A / (1) / A / (1)
/GVENTE	Type PT	P	Observé / mesoré	Mur 1 Sud / Plancher
ant Thermique 20	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isalé / non isalé
ATTES FE	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	7,2 m
MUENTE	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Plancher Int.
ont Thermique 21	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	12 m
	Type PT	P	Observé / masuré	Mur 2 Sud / Plancher
Pont Thermique 22	Type isolation	0	Observé / mesuré	1TE / non isolé
	Longueur du PT	Q	Observé / mesuré	7,2 m
EN ILON	Type PT	٥	Observé / mesuré	Mur 3 Quest / Plancher Int.
Innt Thermique 23	Type isolation	Q	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
Pont Thermique 23	Longueur du PT	0	Observé / mesuré	8 m
ENTEST	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Plancher
bank Thansalaun 24	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
Pont Thermique 24	/ Charles of the control of the cont		Observé / mesuré	4.8 m
ENTEST	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	Mur 4 Ouest / Plancher Int.
5.11.577	Type PT	9	Observé / mesuré	ITE / non isolé
ont Thermique 25	Type isolation	Q	- And the Control of	
- 3 - 13 C/N	Longueur du PT	9	Observé / mesuré	8m
	Type PT	٩	Observé / mesuré	Mur 4 Quest / Plancher
Pont Thermique 26	Type isolation	Q	Observé / mesuré	ITE / non isolé
ES EK-A	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	8 m
	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 5 Nord / Plancher Int.
Pont Thermique 27	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
MIESA	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	12 m
	Type PT	ρ	Observé / mesuré	Mur 5 Nord / Plancher
ont Thermique 28	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
ATES FI	Longueur du PT	۵	Observé / mesuré	7,2 m
	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 6 Nord / Plancher Int.
Pont Thermique 29	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITE / non isolé
MITTER	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	12 m
Pant Thermique 30	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 6 Nord / Plancher
	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	4,8 m
AND DEPOSIT	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 7 Est / Plancher Int.
Pont Thermique 31	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non Isolé / non Isolé
	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	11 m
NIES.H	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 7 Est / Plancher
Pont Thermique 32	Type isolation	D	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	P	Observě / mesuré	6,6 m
ENTESE	Type PT	D	Observé / mesuré	Mur 8 Est / Plancher Int.
Pont Thermique 33	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITE / non isolé

	Longueur du PT	Observé / mesuré	11 m V E
LIO. THEA	Type PT	Observé / mesuré	Mur 8 Est / Plancher
Pont Thermique 34	Type isolation	Observé / mesuré	ITE / non isolè
	Longueur du PT	Observé / masuré	5,3 m

Systèmes

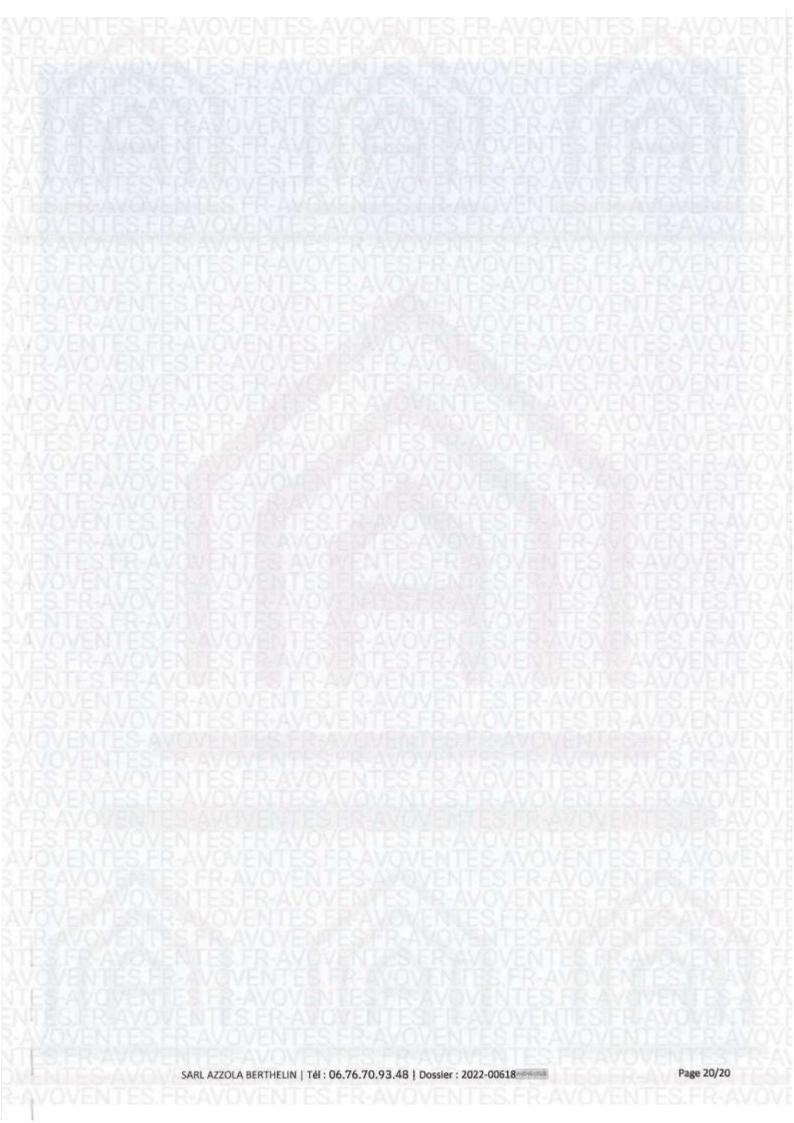
Donnée d'entrée	AND THE REST OF		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Walter Lab	Type de ventilation	P	Observé / mesuré	Ventiliation par ouverture des fenêtres
/entilation	Façades exposées	P	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	P	Observé / mesuré	oul
VOVENTE	Type d'installation de chauffage	ρ	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Nombre de niveaux desservis	P	Obseryé / mesuré	1
	Type générateur	0	Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul standard installée entre 1991 et 2015
	Année Installation générateur	P	Observé / mesuré	1993
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Figul
	Cper (présence d'une ventouse)	p	Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse	P	Observé / mesuré	non
YYYTX	Chaudière murale	P	Observé / mesuré	non — I I I I I I I I I I I I I I I I I I
Chauffage	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	P	Observé / mesuré	E NON TESTEDA A VIDA VENTES
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	p	Observé / mesuré	non
	Type émetteur	P	Observé / mesuré	Radiateur bitube avec robinet thermostatique
	Température de distribution	P	Observé / mesuré	supériour à 65°C
	Année installation émetteur	P	Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	P	Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	p	Observé / mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
EG ED AT	Nombre de niveaux desservis	ρ	Observé / mesuré	P. A. A. C. VIEW T. C. LES AVA
	Type générateur	P	Observé / mesuré	Figul - Chaudière flout standard installée entre 1991 et 2015
	Année installation générateur	D	Observé / mesuré	1993
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Fiout
	Type production ECS	P	Observé / misuré	Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	P	Observé / mesuré	non
Eau chaude sanitaire	Chaudière murale	P	Observé / mesoré	non VIVIII III III III III III III III III
NTES-AV	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	p	Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	۵	Observé / mesuré	E non E A VOV
	Type de distribution	P	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contigué
	Type de production	ρ	Observé / mesuré	Instantanée

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n° 2010-786 du juillet 2010.

Notes: Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION France - 9, cours du Triangle 92800 PUTEAUX (92062) (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : SARL AZZOLA BERTHELIN 26 Avenue Chambery 74000 ANNECY Tél. : 06.76.70.93.48 - N°SIREN : 507 407 450 0 - Compagnie d'assurance : AXA ASSURANCE n° 4200162504





Constat de risque d'exposition au plomb CREP

Numéro de dossier :

Norme méthodologique employée : AFNOR NF X46-030

Arrêté du 19 août 2011 Date du repérage : 28/11/2022

Arrêté d'application :

Adresse du bien immobilier

Localisation du ou des bâtiments : Département :... Haute-Savoie

Adresse : 34 ROUTE DE MORETTE

Commune : 74230 THÔNES

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

, Lot numéro Non communiqué

Donneur d'ordre / Propriétaire :

Donneur d'ordre :

FOND COMMUN DE TITULARISATIONHUGO GREANCE IV

92 AVENUE DE WAGRAM

2022-00618

75001 PARIS

Propriétaire :

et Mme Mme

34 ROUTE DE MORETTE

74230 THÔNES

Le CR	EP suivant concerne :	ED AV	AMENTES ELAVOVENTES E
×	Les parties privatives	X	Avant la vente
	Les parties occupées	CELE	Avant la mise en location
VE	Les parties communes d'un immeuble	FR-A	Avant travaux N.B.: Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP
L'occupa	ant est :	Le pro	priétaire
Nom de	l'occupant, si différent du propriétaire	WENI	RESIER-AVOSTENTES INC. AVOID
Présence et nombre d'enfants mineurs,		NON	Nombre total :
	s enfants de moins de 6 ans	NON	Nombre d'enfants de moins de 6 ans :

Société réalisant le constat	WENTER ERBAVOIVERETES ER-AL	
Nom et prénom de l'auteur du constat	AVOVENTES	
N° de certificat de certification	8066315 le 25/10/2017	
Nom de l'organisme de certification	BUREAU VERITAS CERTIFICATION France	
Organisme d'assurance professionnelle	AXA ASSURANCE	
Nº de contrat d'assurance	4200162504	
Date de validité :	01/02/2022	

Appareil utilisé					
Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS				
Modèle de l'appareil / Nº de série de l'appareil	Niton XLp 300 / 25153				
Nature du radionucléide	109 Cd				
Date du dernier chargement de la source Activité à cette date et durée de vie de la source	01/09/2015 1480 MBq				

Conclusion des me	sures de	concentration e	en plomb	TERMUN	EBULER	
A ROM PRIN	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	274	40	234	0	0	0
%	100	15 %	85 %	0 %	0 %	0 %

Ce Constat de Risque d'Exposition au Plomb a été rédigé paAVOVENTES 28/11/2022 conformément à la norme NF X46-030 «Diagnostic plomb - Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb» et en application de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.



Lors de la présente mission il n'a pas été repéré de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

AVQVENITES.



Sommaire

1.	Rappel de la commande et des références règlementaires	3
		EGE
2.	Renseignements complémentaires concernant la mission	3
	2.1 L'appareil à fluorescence X	3
	2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel	4
	2.3 Le bien objet de la mission	4
3.	Méthodologie employée	4
	3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X	5
	3.2 Stratégie de mesurage	5
	3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire	-5
4.	Présentation des résultats	5
5.	Résultats des mesures	6
6.	Conclusion R-AVOVENIES R-AVOVENIES R-AVOV	16
	6.1 Classement des unités de diagnostic	16
	6.2 Recommandations au propriétaire	16
	6.3 Commentaires	17
	6.4 Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti	17
	6.5 Transmission du constat à l'agence régionale de santé	17
7.	Obligations d'informations pour les propriétaires	18
8.	Information sur les principales règlementations et recommandations en	
d'	exposition au plomb	18
	8.1 Textes de référence	18
	8.2 Ressources documentaires	19
9.	Annexes ESERAVOVENTES FR-AVOVENTES FRA	/OV-19
	9.1 Notice d'Information	19
	9.2 Illustrations	20
	9.3 Analyses chimiques du laboratoire	20

Nombre de pages de rapport : 20

Liste des documents annexes :

- · Notice d'information (2 pages)
- · Croquis
- · Rapport d'analyses chimiques en laboratoire, le cas échéant.

Nombre de pages d'annexes : 2





1. Rappel de la commande et des références règlementaires

Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini par les articles L.1334-5 à 10 code de la santé publique et R. 1334-10 à 12, consiste à mesurer la concentration en plomb des revêtements du bien immobilier, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les situations de risque de saturnisme infantile ou de dégradation du bâti.

Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)

Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

Réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) :

dans les parties privatives du bien décrit cl-après en prévision de sa vente (en application de l'Article L.1334-6 du code de la santé publique) ou de sa mise en location (en application de l'Article L.1334-7 du code de la santé publique)

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS	MERVUVEIN I ES.F.H		
Modèle de l'appareil	Niton XLp 300			
N° de série de l'appareil	25153			
Nature du radionucléide	109 Cd			
Date du dernier chargement de la source	01/09/2015 Activité à cette date de vie : 1480 MBq			
Autorication (Déclaration ASN (DCCNR)	N° 1232098372 Nom du titulaire/signataire AVOVENTES			
Autorisation/Déclaration ASN (DGSNR)	Date d'autorisation/de déclaration 03/09/2015	Date de fin de validité (si applicable) 11/09/2020		
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR	AMOMENT	TO SER-AVOVEN		
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	AVOVENTI	NTES DR-AV		

Étalon: FONDIS; 226722; 1,01 mg/cm2 +/- 0,01 mg/cm2

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm²)	
Etalonnage entrée	1	28/11/2022	1 (+/-0,1)	
Etalonnage sortie	470	28/11/2022	1 (+/- 0,1)	

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

Ī	Siège social	 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy 	Tél • 04 50 44 96 50
	Bureau Savoie	 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains 	Tél + 06 76 70 93 48
	Bureau Ain	• "Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex	Tél = 06 76 70 93 48
	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	v azzola-berthelin-diagnostic fr • SIRET 507 407 45	50 000 18 • APE 7120 B

AVEVENIER



2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse					
Nom du contact	LE AVUSVENII ES LIE-AVOVENIE SILK-A					
Coordonnées	ILDSERVAYOVENIES EK-AVOVENIES					
Référence du rapport d'essai	THE SERVED RESERVED A LIGHT CO. CO. A					
Date d'envoi des prélèvements						
Date de réception des résultats	NV/NOVENITED ED AVANCINTED ED AVAN					

2.3 Le bien objet de la mission

Adresse du bien Immobiller	34 ROUTE DE MORETTE 74230 THÔNES
Description de l'ensemble immobilier	Habitation (maisons individuelles)
Année de construction	FINTES FR-AVOVENTES FR-AVOVEN
Localisation du bien objet de la mission	Lot numéro Non communiqué,
Nom et coordonnées du propriétaire ou du syndicat de copropriété (dans le cas du CREP sur parties communes)	Mme Avoiting et Mme Avoiting 34 ROUTE DE MORETTE 74230 THÔNES
L'occupant est :	Le propriétaire
Date(s) de la visite faisant l'objet du CREP	28/11/2022
Croquis du bien immobilier objet de la mission	Voir partie « 5 Résultats des mesures »

Liste des locaux visités Rez de chaussée - Entrée, 1er étage - Dégagement, 1er étage - Bureau, Rez de chaussée - Réserve, Rez de chaussée - Buanderie, Rez de chaussée - Wc, 1er étage - Wc 2, 1er étage - Chambre 1, 1er étage - Bureau 2, Rez de chaussée - Chaufferie, Rez de chaussée - Salle de bain, 1er étage - Chambre 2, Rez de chaussée - Séjour, 1er étage - Chambre 3, Rez de chaussée - Cuisine, 1er étage - Chambre 4, Rez de chaussée - Montée escalier, Sous-Sol - Cave, 1er étage - Palier, Sous-Sol - Cave 2

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

2ème étage - Grenier (Impossibilité d'entrer)

Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 et la norme NF X 46-030 «Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb». Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb). Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du

 Siège social
 • 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy
 Tél • 04 50 44 96 50

 Bureau Savoie • 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains
 Tél • 06 76 70 93 48

 Bureau Ain
 "Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex
 Tél • 06 76 70 93 48

 • Internet www.azzola-berthelin-diagnostic,fr • SIRET 507 407 450 000 18 • APE 7120 B





plomb. D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb, mais ils ne sont pas visés par le présent arrêté car ce plomb n'est pas accessible.

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 5) : 1 mg/cm².

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²);
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²);
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb», dans le cas suivant :

 lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre;
- · la zone «plafond» est indiquée en clair.

HOWEVER!



Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Concentration en plomb	Nature des dégradations	Classement
< seuils		0
AVOVENTES FR.	Non dégradé ou non visible	ITES FILAVA
≥ seuils	Etat d'usage	2
VENITES EDIAVA	Dégradé	3

5. Résultats des mesures

FR-AVOVENTES.FR	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Rez de chaussée - Entrée	28	K-AVKVI	28 (100 %)	TEAV.	EVEN.	ESER
Rez de chaussée - Réserve	7	5 (71 %)	2 (29 %)	A TENTE	COLD	17/3/1
Rez de chaussée - Buanderie	7	1 (14 %)	6 (86 %)			PARE
Rez de chaussée - Wc	11	5 (45 %)	6 (55 %)	LINAY	- 1	E2:11
Rez de chaussée - Chaufferie	20	8 (40 %)	12 (60 %)			CIV. E
Rez de chaussée - Salle de bain	9	6 (67 %)	3 (33 %)			TAYAN
Rez de chaussée - Séjour	19		19 (100 %)			
Rez de chaussée - Cuisine	20	1 (5 %)	19 (95 %)	UT & T	CORD	
Rez de chaussée - Montée escalier	5	15 ATZOV	5 (100 %)	98	N. Zelkyri	Edica
1er étage - Palier	22		22 (100 %)		-AVOV	ENTE
1er étage - Dégagement	16	DAFVI	16 (100 %)	VENIN	SILP	MON
1er étage - Bureau	12	NIESE	12 (100 %)		FRE	OVE
1er étage - Wc 2	8	4 (50 %)	4 (50 %)	\// #//E		1///3///
1er étage - Chambre 1	13	R-AVOV	13 (100 %)	FR*AV	DVENT	ES F
1er étage - Bureau 2	14	IN EST	14 (100 %)	EN LE	LE A	
1er étage - Chambre 2	14	RAVOV	14 (100 %)	FR-AV	OVER	EST
1er étage - Chambre 3	14	NUESE	14 (100 %)	ENJE	LE A	DVE
1er étage - Chambre 4	19	TA ATON	19 (100 %)		160	
Sous-Sol - Cave	8	5 (62,5 %)	3 (37,5 %)	ENTE	PR-AI	01/4-1
Sous-Sol - Cave 2	8	5 (62,5 %)	3 (37,5 %)	VOVE	UTPS	P. St./
TOTAL R-AVI	274	40 (15 %)	234 (85 %)	FR-AV	DVENI	EGFF

Rez de chaussée - Entrée

Nombre d'unités de diagnostic : 28 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

1.	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
		46.0	min		partie basse (< 1m)	0,35	The state of the s	n.	
	^	Mur	Plātre	Peinture	parte haute (> 1m)	0,67		A 1 415 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	WHILE COST
1			PH Face	Batalian	partie basse (< 1m)	0,63		0	
3	8	Mur	Plätre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,21	LENTE	4	A CHUISTIN
		46	manus	4000000	partie basse (< 1m)	0,49			
	6	Mur	Plātre	Peinture	martin house (> 1m)	0.49	The second second		Mar of the seal





	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m) partie haute (> 1m)	0,18	0
+	100	1000				0,54	
+	E	Mur	Plátre	Peinture	partie basse (< 1m)		0
+	-	The state of the s			partie haute (> tm)	0,15	And the last of th
+	F	Mur	Plātre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.24	0
+	2 100	0.00	15007-51	31/31/31/20	partie haute (> 1m)	0,07	
+	G	Mur	Plātre	Painture	partie basse (< 1m)	0,65	0
+			1.104.0	5. WILLIAM SC.	partie haute (> 1m)	0,64	DO DIE AND WORKED
4	H	Mur	Ptätre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.22	
-		1812		· en man e	partie haute (> 1m)	0,38	CALL Medical property of the last of the last of
4	1	Mur	Plätre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,21	0
1	10	19140	Fiance	r emplorer	partie haute (> 1m)	0,32	
	1	Mur	Plátro	Painture.	partie basse (< 1m)	0,04	
1	(a)	INVAL	PIRO	Peringure.	partie haute (> 1m)	0,1	0
	K	Mari	Chitere	Waltebier	partie basse (< 1m)	0,35	
	P .	Mur	Plátre	Painture	partie haute (> 1m)	0,31	0
Т	200	A STANSON OF THE	man and	WAY 2007	portie basse (< 1m)	0,47	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
1	L	Mur	Platro	Painture	partie haute (> 1m)	0,17	0
Ť			12.5	100000000000000000000000000000000000000	mesure 1	0,1	
1		Plafond	Bols	Peinture	mesure 2	0	C. Al / I O. A
Ť	-	-	1		mesure 1	0,36	
4		Plinthes	Bols	Painture			0
+	-		100000	20001-0000	mesure 2	0,66	
+	A	Porte 1	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,37	0
+		10.000			partie haute (> 1m)	0,62	THE PARTY OF THE P
-	A	Huisserie Porte 1	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,25	0
1				. 0.110.0	partie haute (> 1m)	0,02	AT LEGAL AND THE RESIDENCE AS
4	C	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,47	0
4	-	7 0100 2	5513	resquie	partie haute (> 1m)	0,06	
	C	Husserie Porte 2	Bois	Painture	partie basse (< 1m)	0.18	THE PARTY OF THE P
1		Transmite Purité 2	eos	Parity	partie haute (> 1m)	0,23	0
1	D	Done 3	Out.	Callenia	partie basse (< 1m)	0.03	CORRESPONDED TO THE PROPERTY OF THE PROPERTY O
1	U	Porte 3	Bois	Painture	partie haute (> 1m)	0.61	0
T	-	THE RESERVE WATER WITH	-57	W0474700	partie basse (< 1m)	0,12	
1	D	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0.21	0
Ť	13.0	2 2 2 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	E3-1	1250000	partie basse (< 1m)	0,63	EARL MANAGEMENT OF THE RESIDENCE AND ADDRESS
1	H	Porte 4	Bais	Peinture	partie haute (> 1m)	0.32	0
۳	100	A STATE OF THE STATE OF			partie basse (< 1m)	0,11	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
1	H	Huisserie Porte 4	Bols	Painture		0,07	0
٠				140.00	partie haute (> 1m)		
+	D.	Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,46	0
+	-				partie haute (> 1m)	0,22	
-1	100	Huisserie Porte 5	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,61	0
+	-		-		partie haute (> 1m)	0,58	THE RESERVOIS ASSESSMENT OF THE PERSON OF TH
4	1	Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,89	0
4	213	7 0.10 0		Tunided	partie haute (> 1m)	0,03	
	1	Huisserie Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,44	0
		Financiale Profile G	DAIS	Lennine	partie haute (> 1m)	0,24	
1	- 1	Dade 3	Date .	Outskoo	partie basse (< 1m)	0.37	
1		Porte 7	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0.27	0
		Huisserie Porte 7		Peinture	partie basse (< 1m)	0,49	0
			Bois				

Rez de chaussée - Réserve

Nombre d'unités de diagnostic : 7 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N.	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Mur	Ciment		Non mesurée	100 W 100	FREE / F 1 75	NM	Absence de revêtement
-	В	Mur	Ciment		Non mesurée	1. (4)	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	NM	Absence de revêtement
	C	Mur	Clment		Non mesuree			NM	Absence de revêtement
	D	Mur	Ciment	A Charles of the Control	Non mesurée	11.6		NM	Absence de revôtement
+	1000	Plafond	Ciment	Peinture > 3m	Non mesurée			NM	Partie non visée par la réglementation
58 59		Porte	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49		0	
59					partie haute (> 1m)	0,2			
60		Huisserie Porte	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0	F-35-0-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-1		1 100 No. of 1 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
61					partie haute (> 1m)	0.17	The State of the S	V.	THE STATE OF THE S

Rez de chaussée - Buanderie

Nombre d'unités de diagnostic : 7 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N*	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/om ²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,36			
1	1.0	INIUT	Linne	renoure	partie haute (> 1m)	0,2		U	
5	B	B Mur	Plâtre	Peinture	partin basso (< 1m)	0,65		0 -	
					partie haute (> 1m)	0,39	MANUEL		
	C	Mur	Plätre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,13		0	
		mut	1.mn.e.	remare	partie haute (> 1m)	0,5	EFF ALM		
	D	Mur	Platre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,44	EDGW.	0 -	
					partie haute (> 1m)	0,31			ACTA STREET CA. P.
	8: 3 139	Plafond	Bois		Non mesurée			NM	Absence de revêtement
	A	Porte	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,49	0.00	0	The second
	257				partie haute (> 1m)	0,02	DACLIMIE!	ACLIANT-OLI PASSI	The said of the late.
		Huisserie Porte	sserie Porte Bais	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	
	1				partie haute (> 1m)	0,55	I do San All		

Rez de chaussée - Wc

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/om²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Mur	Plâtre	Carrelage	Non mesurée	100		NM	Partie non visée par la réglementation
	В	Mur	Plâtre	Carrelage	Non mesurée	4		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur	Platre	Carrelage	Non mesurée	1.02 × 3.1		NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur	Plätre	Carrelage	Non mesurée			NM	Partie non visée par la réglementation
-	10000	Plafond	Bois		Non mesurée	100	VACOUS ALL N	NM	Absence de revêtement
74	c	Fenêtre Intérieure	Bols	Deleter	partie basse	0,46	SYNCHILL	0	
75		Penede ditensure	608	Peinture	partie haute	0.08	TOTAL EST		
76 77		Huisserie Fanêtre	Bois	Debators	partie basse	0,44	I DADGE IN	0	
77		intérieure	bais	Peinture	partie haute	0,44	A THE LONG OF		A A Married Laboratory
78	C	Fenêtre extérieure	Bois	Painture	partie basse	0,44	137 ARS 127 E. P.	0	

WITH BY COV



79		The state of the state of	32701	T. A. E. S. M.	partie haute	0,46		
0		Huisserie Fenêtre	Date 1	Photograph .	partie basse	0,15	0	
1	G	extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,45	4	
	100	The state of the s	0.0	Delining	partie basse (< 1m)	0,48	0	72733754574
	A	Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,1	0	
	0000		0.44	On the second	partie basse (< 1m)	0,56	0	
	A	Hulsserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0.39		

Rez de chaussée - Chaufferie

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N"	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	The second secon
	A	Mur	Plâtre	Carrelage	Non mesurée			NM.	Partie non visée par la réglementation
-	A	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurée			NM	Partie non visée par la règlementation
	C	Mur	Plåtre	Carrelage	Non mesurée	1 1	THE LOCAL PROPERTY.	NM	Partie non visée per la réglementation
	D	Mur	Platre	Carrelage	Non mesurée	- F	STATES NO.	NM:	Partie non visée par la réglementation
	E	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurée	1 55	AVALIVE	NM	Partie non visée per la règlementation
	F	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurés		THE CALL AND A	NM	Partie non visée per la réglementation
	G	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurée	1.5		NM	Partie non visée par la réglementatio
	H	Mur	Plåtre	Carrelage	Non mesurée	0.00 mm/s		NM	Partie non visée par la réglementation
86	2.00	W 40 00	40.00	C C BIC V BAY POR	mesure 1	0,12		0	
96 87		Plafond	Platre	Peinture	mesure 2	0,07		0	The state of the s
	A 23		-	0.1	partie basse	0,52	DAY (1371-1	0	3-E-3332633216
98 99	G	Fenêtre intérieure	Bols	Peinture	partie haute	0,11			FIRE CONTRACTOR AND AND ADDRESS.
	1.5.25	Huisserie Fenêtre	400		partie basse	0,05	DEC ED	0	TO A FILE AVE
90	G	Intérieure	Bols	Peinture	partie haute	0,09		No.	TO SELECTION OF THE SECOND
		0.4.4.1.3.4.3.3.4	h	200	partin basse	0,5		0	A PROPERTY OF THE
92 93	G	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,3			VERSIESTE
	200	Huisserie Fenêtre	4.7	W14.45.02	partie basse	0,47	A CONTRACTOR	0	CONTRACTOR AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE P
94 95	G	extérieure	Bois	Peinture	partie houte	0,04	ALLESS MADE	0	37 HE - 53 VEL 11/19/11
96	21	THE STATE OF THE S	10000000		partie basse (< 1m)	0,3		0	
97	Α	Porte 1	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,4		U	CARTAL LIBERT HA
98				0.14	partie basse (< 1m)	0,13		0	The transfer of the second of the
99	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,25	INTERNIT		1.53.77. N.Z.L. N. L. L.
00	-	2		211	partie basse (< 1m)	0,18		0	THE STATE OF THE S
101	В	Porte 2	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,09			O COLAMANIA
102	1.0	41.4	W.Y.	Part and	partie basse (< 1m)	0,62	ALEBAN ALPAN	0	STATE OF THE STATE
103	В	Huisserie Porte 2	Bols	Peinture	partie haute (> 1m)	0,1	The second second		Section 1. A. T. F. Control of
		10 - 12/5/22/3	4/400	0 = 1 24 20 20	partie basse (< 1m)	0,06		0	
05	G	Porte 3	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,04	10.71 00.07	u.	BOULDON'T STEEL STREET
06				D. Cale	partie basse (< 1m)	0,61	W TIME	0	
107	G	Huisserie Porte 3	Bols	Peinture	partie haute (> 1m)	0,1		U	
08	1	A 13 I A 14 I A	0.4	W. at	partie basse	0,23	SHALL HAVE	0	- 12 - 10 - 21 1 7 C 1 1 T L
09	G	Volet	Bols	Vernis	partie haute	0,49		0	

Rez de chaussée - Salle de bain

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	(mg/cm²)	Elat* de conservation		
	A	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurés			NM	Partie non visée par la réglementation
-	В	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurée			NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurés			NM	Partie non visée par la réglementation
-	D	Mur	Platre	Carrelage	Non mesurés	Section 1	1 II 31/1 L.1	NM	Partie non visée par la réglementation
	E	Mur	Plätre	Carrelage	Non mesurée		The second second	NM	Partie non visée par la réglementation
141	F	Mur	Plätre	Carrelage	Non mesurée		CONTRACTOR OF CO.	NM	Partie non visée par la réglementation
110	2011		-		mesure 1	0,67	BRACHEL	0	CONTRACTOR ASSESSMENT
111	1	Plafond	Plátre	Peinture	mesure 2	0,02	THE COUNTY	0	THE PERMIT
	1.3	10000			partie basse (< 1m)	0,52	TILO III	0	
112	A	Porte	Bois	Painture	partie haute (> tm)	0,41	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		The second second
114		E 1723/1529			partie basse (< 1m)	0,61		0	
115	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,7			

Rez de chaussée - Séjour

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

3	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revisiement apparent	Localisation mesure	(mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
6		1200	10000000		partie basse (< 1m)	0.32	and the same of		
7	A	Mur	Platre	Peinture	partie haute (> tm)	0,57		0	
В	-	10	200		partie basse (< 1m)	0.11			
9	В	Mur	Plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,53	1 1 2 2 1 1	0	
0	-		-		partie basse (< 1m)	0,32		0	
1	C	Mur	Piëtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,69	MAN MAN	V	I ATHLY
2	100	100000000000000000000000000000000000000	2000.00		partie basse (< 1m)	0,18	VA PRACTICAL CO.	0	3 1/ W. V. N. E. 3
3	D	Mur	Platre	Peintura	partie haute (> 1m)	0,69	DET ALZ		
4		221202			mesure 1	0,02		0	
5	350	Plafond	Plâtre	Painture	mesure 2	0,24			
6					partie basse	0,58		0	
7	C	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,36			
8	. 1	Huisserie Fenêtre 1			partle basse	0,32		0	
9	C	intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,57		4	
0	121	In The Control of the			partie basse	0,3	1- Sec. (2-1/1)	0	
1	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,3			
2	- 4	Hulsserie Fenêtre 1			partie basse	0,49	1 E 12 E E	0 -	
3	C	extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,07		V	TAN 1847 (83)
4	- 25			D. Carrier	partie basse	0.18	13/7/13/7/L/N	0	1 61 2231
5	C	Fenêtre 2 Intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,56	A VALVA CLE		
6		Huisserie Fenètre 2	- march	Deleter	partie basse	0,04		0	
7	C	intérieure	Bols	Peinture	partie haute	0,62		CLAY THE	AT PROGRESS
8	-		100	Delian or	partie basse	0,14	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	0	
9	C	Fenêtre 2 extérieure	Bols	Peinture	partie haute	0,22	THE REAL PROPERTY.		
0		Hulsserie Fenêtre 2	Date	Deleter	partie basse	0.44		0 -	
1	C	extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,55	3/E11/1-B		7-0-110-21
2		Destroit.	- Maria	Peinture	partie basse (< 1m)	0,12		0	A STATE OF THE STATE OF
3	A	Porte 1	Bols	Pelliure	partie haute (> 1m)	0,09		4	RET LE
4		Michaelle Barte 4	Date	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33		0	
5	A	Huisserie Porte 1	Bois	remure.	partie haute (> 1m)	0,05	A STATE OF THE STA	the State of	ALC: NO.
6	D	Porte 2	Bais	Peinture	partie basse (< 1m)	0,58		0	SC NOT NO 123 1

WELLIA ON



147		ECHEL FOR		The Later	partie haute (> 1m)	0,36	10000	
148	-		Marin I	Detables	partie basse (< 1m)	0.21	1 0	THE PARTY OF THE
148 149 150	D	Huisserie Porte 2	Bols	Peinture	partie haute (> 1m)	0,19		
150		television of	Marie 1	Water	partie basse	0,41	0	IN SECURITION AND INCOME.
151	C	Volet 1	Bois	Peinture	partie haute	0,21		3 3 3 3 3 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
	0723		400	- CONTRACTOR -	partis basse	0,15	0	10,300 In 1.25 GR 1.26
152	G	Volet 2	Bals	Peinture	partie haute	0,24		CAST LA DAR

Rez de chaussée - Cuisine

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

10	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	(mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
:		10.00	meno:	make the	partie basse (< 1m)	0.57	Control of the same	0	
5	A	Mur	Platre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,3		v	THE STATE OF THE S
6	1472.31	1000	0.200	1 - 2/3/3/	partie basse (< 1m)	0,09	CALL NOTE AND		CLINI LAGRE
7	В	Mur	Plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,51	NA FEW STOR	0	TE-ALLICTURE
В			75,75,51	273.35	partie basse (< 1m)	0.56	TO LO VICE	The state of the s	DOWN WAS WIT
5	C	Mur	Plātre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,23		0	THE PARTY AND
0	1		1000	111 2 5 5 5 1	partie basse (< 1m)	0,17	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Jack This	
	D	Mur.	Plätre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,49		0	COTA CONTRACTOR
3	100	20000000	10000000	16	mesure 1	0,3	CIPS PH		7.F-15.L. I I - 25. X
3		Plafond	Bois	Peinture	mesure 2	0,52		0	
-	7 - 51	Plinthes	Carrelage	THE STREET	Non mesurée	- CHANGE -	CHIEFFER	NM	Absence de revêtement
4	11.25	I SEE STATE OF THE SECOND	2000		partie basse	0.48	25 20 5 10	0	
5	В	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0.23		0	-941 L C A
6	7.0	Huisserie Fenêtre 1	1 2 1		partie basse	0,55	SERVICE DE LA COMPANIE DE LA COMPANI		
7	В	Intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,32		0	TEACHED I
8			100		partie basse	0,14	Cause III a		CELVE CO.
9	B	Fenêtre 1 extérieure	Bols	Peinture	partie haute	0,62	A CONTRACTOR OF	0	The same array of
0	100	Huisserie Fenêtre 1	4700	The Contraction of the Contracti	partie basse	0,47	W IS STATE OF		THE-ALWEST AS
1	В	extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,46		0	
2	10.00	The state of the s	7 1 25 20	2000	partie basse	0,49		0	
3	C	Fenêtre 2 intérieurs	Bols	Peinture	partie haute	0,29	11 10 10 17 17 18	0	THE STREET
4		Huisserie Fenètre 2	140	14000	partie basse	0,46	TATE NOTE IN		
5	C	intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0,02		0	2 A 7 A 2 1 A
6	100	PARTY SERVICE	T. L. C.	Sec. 4. (1) 17 1	partie basse	0,65	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE		
7	C	Fenêtre 2 extérieure	Bols	Peinture	partie haute	0,67	THAT WAS	0	
8	Tax I	Hutsserie Fenêtre 2	The same	The Brade and Alle	partie basse	0.36		5 6 4 FE 1	Mark Total
9	C	extérieure	Bols	Pointure	partie haute	0.66		0	
0			- A-3	The same of the sa	partie basse (< 1m)	0.43	1 / Paraller		CHEST LATE OF
1	A	Porte 1	Bols	Peinture	partie haute (> 1m)	0.57		0	
2		A STATE OF THE STA			partie basse (< 1m)	0.52	1 5 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7		
3	A	Huisserie Porte 1	Bois	Pointure	partie haute (> 1m)	0,16	LOVINGE	0	25-24-23-47-14
4					partie basse (< 1m)	0,56			
5	D	Porte 2	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,5		0	TENTAL LANGE
6	-	SECURIO AND AND AND	4.00	The second second	partie basse (< 1m)	0,54			
7	D	Huisserie Porte 2	Bols	Peinture	partie haute (> 1m)	0,25	RECHEE	0	14 CH 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
18	1	7.000	12/5/0	19,200,000	partie basse	0,42	2		MARKET WILLIAM
9	В	Volet 1	Bois	Peinture	partie haute	0,44	THE PERSON NAMED IN	0	THE RESIDENCE
0	-	7 1 1 P. S.	10.50	1 - 17 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	partie basse	0,41	CHARLET TWI		
11	C	Volet 2	Bois	Painture	partie haute	0,44		0	and a second of the

Rez de chaussée - Montée escalier

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation (Classement UD	Observation
192			Differen	Deleter	partie basse (< 1m)	asse (< 1m) 0,42		0	THE PARTY OF THE P
193	^	Mur	Plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,57		v	
194	-	44	en a	Delaters	partie basse (< 1m)	0,53	AMENDER	0	
194 195	В	Mur	Plátre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,18			N=44/1-14/1-15
196		46	Platre	Deleter	partie basse (< 1m)	0,26	100 mg 1 mg 1 mg	0	
196 197	C	Mur	Plage	Peinture	partie haute (> 1m)	0,3			
198	-	1400	mar.	Delimina	partie basse (< 1m)	0,43		0	
198 199	D	Mur	Platre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,64			
200		44.6.4	Water.	Material	mesure 1	0,2		0	
200	1.0	Plafond	Bois	Peinture	mesure 2	0,39			I ALIZETICA

1er étage - Palier

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/om²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
02	- 1	140	DIA.	Political	partie basse (< 1m)	0,33	1377 137E B	0	1、84年的1931
03	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,39	LY WY VILL		CALL FOR THE
	В	CLEAN	Distance.	Deleber	partie basse (< 1m)	0,38	ELD: AND	0	TO JEED A
04	В	Mur	Plåtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,16			
80	C	Mur	Plåtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07	TECHE	0	
07	6	Mur	Platre	Pernoute	partie haute (> 1m)	0,47			
80	-	16.0	Plåtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,65	COPY OF REAL PROPERTY.	0	
09	D	Mur	rane	remore	partie haute (> 1m)	0,04	WI IMPEN		Cold to Link P
10	E	Mur	Platre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,16		0	
11	-	MUI	Piace	remore	partie haute (> 1m)	0,65	the manufacture of		
12	F	Mur	Plätre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	a feet is to the first the first
13	15.1	Muli	Freeze	remore	partie haute (> 1m)	0.1			
14	G	Mur	Plátre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39	The second second second	0 -	
15	13	Mur	1,90.0	resture	partie hauts (> 1m)	0,53			
16	н	Mur	Platre	Peinture	partie basse (< 1m)	0,62	A TOTAL TRANSPORT	0	LYNY LA SE
17	- 19	mui	Create	t uniquia	partie haute (> 1m)	0,7		A 177	
18	10.1	Plafond	Plätre	Peinture	mesure 1	0,44	E-O/I I'm	0	
19		- Iniurio	1.000	· umuru	mesure 2	0,28		A CONTRACTOR	
20		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,16		0	
21		1 111/01/00	2013		mesure 2	0,28		1000	
22	В	Porte 1	Bois	Painture	partie basse (< 1m)	0,66	AND VELV	0	
23	-	r orto r	200		partie haute (> 1m)	0,38			
24	8	Hulsserie Porte 1	Bois	Painture	partie basse (< 1m)	0,39	The state of the s	0 -	
25		Character of Contract	300	0.00000	partie haute (> 1m)	0,57			
226	C	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,28	- 1/10 1	0	
227	1.71		300		partie haute (> 1m)	0,26			

WOUNTES.



228	c	Hulsserie Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,64	0
229	0	muissene Porte 2	1000	rectione	partie haute (> 1m)	0,13	
230 231	C	Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42	0
231		Pone 3	DOIS	Leinine	partie haute (> 1m)	0,69	
232	C	Huisaerie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,61	0
233	0	Huisaerie Fulte 3	DOIS	Lesiture	partie haute (> 1m)	0,45	
234	E	Porte 4	Bois	Painture	partie basse (< 1m)	0,59	0
235	-	Turie 4	DOIS	Lauren	partie haute (> 1m)	0,21	
236 237	E	Huisserie Porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,65	0
237	-	Huisserie Futie 4	DOIS	remore	partie haute (> 1m)	0,09	APPENDING TO THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
238		Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,38	0
239		Pone o	ous.	1-cincure	partie haute (> 1m)	0,05	
240 241	F	Huisserie Porte 5	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,33	0
241	P.	Huisserie Porte 5	503	Pengale	partie haute (> 1m)	0,28	
242	н	Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	0
243	н	Pone o	DOS	Penture	partie haute (> 1m)	0,01	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
244	-14	Huisserie Porte 6	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,07	VENITA CER ATTACE
245	7	Huissene Porte 6	Dus	Penure	partie haute (> 1m)	0,09	

1er étage - Dégagement

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

4.	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
46			est.		partie basso (< 1m)	0,41	1 1 4 5 7 L. 1		3-17-3-7-3-6
47	A	Mur	Platre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0.51	TO LOS	0	Part Laborator
48			-	2	partie basse (< 1m)	0.49	PEO!		THE PARTY
49	8	Mur	Plátre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0.04		0	- A-1-1-4
50	С		no.	Testando	partie basse (< 1m)	0,54	Variable Co.	0	
51	0	Mur	Playe	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,51			S. L. L. 1/35
52	0	Mar	- Contract	Terrents	partie basse (< 1m)	0,23	A WEST TOTAL	0	T-ULV 1711 37
53	0	Mur	Plātre	Tapisserie.	partie haute (> 1m)	0,11			
4	0.1	Disfered	Plātre	Detekses	masure 1	0,3	S PARTIE	0	-TX1 1 14-74
5		Plafond	1,190.6	Peinbure	mesure 2	0,2		4	-13.1 1-37
6	77.11	Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0,11	N/ENTI	0	UZT YYZ E.B
57	3-6	Families	DOIS	r-eingure	mesure 2	0,5	A THE PARTY	U	AZZATE
58	A	Fenêtre intérieure	Bois	Vernis	partie basse	0,38	WALLETT BULL	0	
9	0	reneve inteneure	508	vems	partie haute	0,13		v	-EV.795.V-1
0		Hulsserie Fenêtre	Bois	Vernis.	partie basse	0,45		0	CATTER
1	A .	intérieure	508	Vernis	partie haute	0,21		u	
2	A	Fenêtre extérieure	Bois	Vernis	partie basse	0,04	/ T T T T T T	0 -	DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE
3	^	Leuene extenence	2008	Verres	partie haute	0,53		The Property of the State of th	23: 11/7-Ti
4	A	Huisserie Fenêtre	Bois	Vernis	partie basse	0,37		0	
5	0	extérieure	bus	Verma	partie haute	0,36	LOW HIE	13-1 9 - 1	EE-11/17/2
6	A	Porte 1	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,48	The state of the s	0	11/11/20
7		Porter i	DUIS	Pennure	partie haute (> 1m)	0,28			
8	A	Huisserie Porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42		0	
9	-	nuisserie noria i	503	r-simme-	partie haute (> 1m)	0,69			TELL VICE V
10	8	Porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,7		0	EALT VILLEY
1	В	Polite 2	DUIS	Penimie	partie haute (> 1m)	0,1	A STATE OF THE STA		THE LAND
2	В	Huisserie Parte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,34		0	
13	0	nuissene munis z	DOIS	Legithre	partie haute (> 1m)	0,65		U	
4	c	Porte 3	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,14		0	
15	0	Pulle 3	dus	remure	partie haute (> 1m)	0,04		u	
76	c	Huisserie Porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,57	DATE SHIP-I	0	25. M. J. K.
77	4	Titulaterie Porte 3	dus	remove	partie haute (> 1m)	0,24			

1er étage - Bureau

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N.	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
278	. 1		Platre	* 4 4	partie basse (< 1m)	0.46			
279	A	Mur	Playe	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0.51	THE COLUMN THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE	0	
280	В	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,38		0	CONTRACTOR OF THE
281	13	Mur	Plane	rapissene	partie haute (> 1m)	0,4		0	
282	C	Mur	Plåtre	Tapisseria	partie basse (< 1m)	0,4		0	
283		Mur	France	raptisent	partie haute (> 1m)	0,6	A JUST JUST A		TO A LECTE SE
284	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,42	EVENVEN	0 -	THEFT
285		MU	Fidue	rapisserie	partie haute (> 1m)	0,04	THE STATE OF		Market Street A. S.
286		Plafond	Ptůtre	Peinture	mesure t	0,51		0	
287		Psanuriu	Fisore	Paintare	mesure 2	0,28			
288		Plinthes	Bols	Peinture	mesure 1	0,46		0	
289		Panenes	bus	remure	mesure 2	0,32			
290	С	Fenêtre intérieure	Bois	Vernis	partie basse	0,48	WINNER	0	
291		Leuene interiente	000	Vernis	partie haute	0,65	THE PARTY NAMED IN		1 / 1 / 2 / 2 / 2 / 3
292	C	Huisserie Fenêtre	Bois	Vernis	partie basse	0,21	ED-MAK	0	
293		Intérieure	DUIS	Aeutra	partie haute	0,14			
294	c	Fenêtre extérieure	Bois	Vernis	partie busse	0,16		0	
295	0	renese extensure	DUIS	Askuse	partie haute	0,37			
296	С	Hulsserie Fenêtre	Bais	Vernis	partie basse	0,15	THE REAL PROPERTY.	0	THAT LOT UP
297		extérieure	ous	Aetura	partie haute	0,3	WILLWITT		T-14-17-1-182-17
298		Desta	Date	Peinture	partie basse (< 1m)	0,39	THE ALL OF	0	Carlo Profes A.
298 299	A	Porte	Bois	remure	partie haute (> 1m)	0,15		V.	
300		Uh Drauda Pleate	Bais	Delation	partie basse (< 1m)	0,68		0	
301	A	Huisserie Porte	data	Peinture	partie haute (> 1m)	0,46			

1er étage - Wc 2

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	(mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
493	A	Mur	Platre	Carrelage	Non mesurée			NM.	Partie non visée par la réglementation
	В	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurée	- 4	55 L. C. A. C.	NM.	Partie non visée par la réglementation
	C	Mur	Plåtre	Carrelage	Non mesurée		CATTE ALCOHOL	NM.	Partie non visée par la réglementation
400	D	Mur	Plátre	Carrelage	Non mesurée	- 4	A PUBLIC PUBLICATION	NM	Partie non visée par la réglementation
302	3 13	mutand.	min.	0.110.11	mesure 1	0,05			COLD BY LAND LONG
303		Plafond	Plätre	Peinture	mesure 2	0,16			
304		Para de la companya d	200	200	mesure 1	0,43			ALL AND VICTORIAL TOP
302 303 304 305		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,39	VENVIC		

AVEVENITES



306 A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m) 0,07 partie baute (> 1m) 0,54	0	WENTERE
308 A	Huisserie Porte	Bols	Peinture	partie basse (< 1m) 0,18 partie haute (> 1m) 0,15	0	

1er étage - Chambre 1

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revétement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
310	100		deside	E-AMELIA SA	partie basse (< 1m)	0,5	111111111111111	0	
310 311	A	Mur	Plätre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,36	DAMES A STATE OF		The state of the s
312		1.0	min.		partie basso (< 1m)	0,68	F-12-711/	0	LC LIB. At
312	В	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,25	L. L. CAV	0.9	to talk to be a fine
314		10.0	euge-	Watersale	partie basse (< 1m)	0,17	FRESTA	0	
315	C	Mur	Plätre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,6	LILLOUIN		
316	14	-A22	Others	Tolkingto	partie basse (< 1m)	0,39	ALL PROPERTY.	0	CL ALCOHOLD
316 317	D	Mur	Platre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,12	HVLIVEL	V	N SEALAND AND
318		Plafond	Plátre	Peinture	mesure 1	0.17	TOTAL ALL	0	The Property of the Parks
319		Piatona	Platre	Penture	mesure 2	0,02	1425-1237		P - P - P - P - P - P - P - P - P - P -
320	Sec. 1	Printer	Date	Peinture	mesure 1	0,07	7777	0	
321	1.334	Plinthes	Bols	Persure	mesure 2	0,47	1 1 - 5 2 1 - 3		
321 322 323		Fenêtro intérieure	Bois	Vernis	partie basse	0,17		0	
323	C	Fenero meneure	Hots	Vennes	partle haute	0,37	11111111111111111111111111111111111111		
324	c	Huissene Fenêtre	Bois	Vernis	partie basse	0,48	LA CARTA	0	
325		intérieure	BGIS	vernis	partie haute	0,69		ALTOS	Telefort Control
326	C	Fenêtre extérieure	Bols	Vernis	partie basse	0,09		0	17115277
327		Leuene exterioris	DOS	verms	partie haute	0,33	VICE BUTTER		
328	C	Hulsserie Fenêtre	Bois	Vernis	partie basse	0,84		0	
329		extérieure	Dots	Adinis	partie haute	0,39		I THE REAL PROPERTY.	
330 331	A	Porte	Bols	Peinture	partie basse (< 1m)	0,44	AUDINE:	0	H 100 A A A A A A A A A A A A A A A A A A
331		Fone	19015	centure	partie haute (> 1m)	0,26			
332	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,62	1 1 2 2 2 2 1 1 1	0	-114 1.10
333	- 4	riusselle Porte	BOIS	remore	partie haute (> 1m)	0,21			
334	c	Volet	Bols	Vernis	partie basse	0,58	1971-N 116	0	175 1171 55
335		volet	DOIS	veins	partie haute	0,44	W. W. Levil 3 1 1 4	V	

1er étage - Bureau 2

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/gm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
336	1 2 1	4415	1	The second second	partie basse (< 1m)	0,51	CALPSON OF THE	0	THAT TRAILE
337	A	Mur	Plätre	Painture	partie haute (> 1m)	0,53	CALL TO SEE	0	BEILAARS)
338		1 5 5 - XX 02	Lane Control	P42/2007	partie basse (< 1m)	0,09	TAVALIST OF	0	
339	В	Mur	Plātre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,48			
40			men.		partie basse (< 1m)	0,55		0	TEVAL E.S.
И1	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,17	THE RESERVE		THE RESERVE
42			-		partie basse (< 1m)	0,39		0	VSI 11/1-19:
143	0	Mur	Plātre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,39			
344	E	44.6	PROTEIN .	Detection	partie basse (< 1m)	0,46	X 13 1 / 1 1 1 1 7 F	0	
345	2	Mur	Piātre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,65			THE RESERVE
	F		College	thursday.	partie basse (< 1m)	0,6		0	
46	-	Mur	Plátre	Peinture	partie haute (> 1m)	0,53			
148	2 A	Di-ford	- man	Peinture	mesure 1	0.7	VIJE 11/ - 11	0	THE RESERVE AND
49		Plafond	Platre	Permure	mesure 2	0,12	DOMESTIC OF THE PARTY OF THE PA		HIRAY ECIN
350	100	Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0.05	100 100 10	0 -	
351		Panthes	DQIS	Permure	mesure 2	0,66	MANUAL IN IN		555 FA 12 L
152	D	Fenêtre intérieure	Bols	Vernis	partie basse	0.2	THE COLUMN	0	ATTENDED
53	D	reneze inteneure	DOIS	Vernus	partie haule	0,68			TEN I FINE
354	D	Huisserie Fenêtre	Bois	Vernis	partie basse	0,53	A CHANGE OF A	0	
355		Intérieure	1008	Vernis	partie haute	0.51			CONTRACTOR OF THE
356	D	Fenêtre extérieure	Bols	Vernis	partie basse	0,38	100 miles 1 1 7 7 1	0	
357	0		oos	ARELIAR	partie haute	0,38			DAM
358	D	Huisserie Fenêtre	Bois	Vernis	partie basse	0,26		0	
359	0	extérieure	13015	verres	partie haute	0,47			DALLC
380	A	Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	1.47.1 (2.2)
361	^	Farte	5015	remore	partie haute (> 1m)	0,03	SINGE		3 5 1 7 7 1 2
362	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,42	EVVVVCI	0	17/51/11/19
363	1 "	riussede Porte	DOIS	rentone	partie haute (> 1m)	0.02	ATT I Was In Break		The second second

1er étage - Chambre 2

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N*	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
164	12	C Cara An	Ditto:	*concern.	partie basse (< 1m)	0,23	ED ALM	0	TO THE SAME
365	A	Mur	Platre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,14	EMPHEL		
366	В	Mar.	THATO	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0,18		0	
367	1 1	Mur	Plátre	Taprasene	partie haute (> 1m)	0,55			
368	-	10-	mision	Tanlanada	partie basse (< 1m)	0,3	10050000	0	
369	C	Mur	Plâtre	Taplaserie	partie haute (> 1m)	0,3	1371 J37/Je-Pa		
370		Miller	Didton	Testerate	partie basse (< 1m)	0,58		0	1 1 1 2 2 2 2 4
371	0	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,1_	La Santa Mile		50 LU: A
372		I	minu	Delakon	mesure 1	0,48	F-3-1-12-2	0	Service Court
373		Plafond	Platre	Peinture	mesure 2	0,62		A	P. S. S. M. S. D. S.
374	111	Delimina	mate.	Peinture	mesure 1	0,13	11 11 11 11 11	0	3 Y 35 367 U
375	100	Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,59	LUTTING TO BE		REACHTE
376	-	W. Marketon	0.10	Massis	partie basse	0,6	KAMATH	0	
377	D	Fanêtre intérieure	Bois	Vernis	partle haute	0,37	THE PERSON		
378	D	Hulsserie Fenêtre	Bois	Vernis	partie basse	0,32	MOUTH TO	0	
378 379	0	intérieure	ages	Addities	partie haute	0,36	The second second		
380	D	Paralle and decidence	Bois	Vernis	partie basse	0,07	THE PARTY OF THE PARTY OF	0	
381	0	Fenêtre extérieure	Bots	vernis	partie haute	0,57	Control of the last test		
382	-	Huissene Fenêtre	Bols	Vernis	partie basse	0,03	31/101//340	0	LITTLE TOTAL
383	0	extérieure	Hois	vernis	partie haute	0,3	A ROMAN RELIEF		
384		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,3		0	
384 385	A	Pone	Bols	Pamure	partie haute (> 1m)	0,41	LUCALIN		
386		Hulaserie Porte	Dieta	Peinture	partie basse (< 1m)	0,65	A PER TE	0	THE U.S. S. L.
387	A	riurasene Ponti	Bois	-enone	partie haute (> 1m)	0,26		5.4.1	

#IDHIVEN



388 389		0	Métal	Delibera	mesure 1	0,08	TEOLET	0	CHARLES AND COLUMN
389	D	Garde-corps	Metal	Peinture	mesure 2	0,68			
390		Maket	n.c.	Marrie	partie basse	0,07	A STORY OF THE R	0	The second second second
391	D	Volet	Bois	Vernis	partie haute	0.55			

1er étage - Chambre 3

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conscrvation	Classement UD	Observation
392		32.5	CHALL	Tarder of	partie basse (< 1m)	0,57	BARRIET VERS	0	P=017111/1
393	A	Mur	Plátre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,43			
	n.	***	PRINCE.	Testeroite	partie basse (< 1m)	0,31	FH-03/	0	B36 - 17-101
394	В	Mur	Pidtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,58		u u	The second second second
			- material	To do on the	partie basse (< 1m)	0,24	177 - SZ F-1	0	The state of the s
396 397	C	Mur	Platre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,49	I Linkson L.		
398	-		rue	*unionals	partie basse (< 1m)	0,02	1117F117E1	0	
399	D	Mur	Plätre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,44	TAVASYCI		
400		District	Ditter	Deleter	mesure 1	0,24	FECT ALZ	0	COLUMN AS
401	N. J.	Plafond	Plåtre	Peinture	mesure 2	0,6	COMM	· ·	C-3 1 33 64
402		per at the	Tours.	Deteter	mesure 1	0,39	TTTT TO THE	0	The street of the second
403		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,1			F-150 1 F-25 F
404	-	Productivation	46.74	execute.	partie basse	0,52	The State of the last	0	
405	D	Fenêtre intérieure	Bois	Vernis	partie haute	0,03	A321 B21-1		GOANN HILL
408	D	Huisserie Fenêtre	Total .	Monte	partie basse	0,63	TAL SOLVE	0	
407	D	Intérieure	Bais	Vernis	partie haute	0,16			RELLCIAL
408	D	E. durantida	Delle	Manada	partie basse	0,28	100000000000000000000000000000000000000	0	
408 409		Fenêtre extérieure	Bois	Vernis	partie haute	0,69		· ·	LATIFICAL
410	D	Huisserie Fenêtre	Delle	Heads	partie basse	0,11	10 L	0	ESTALL DOLL
410	U	extérieure	Bois	VenVs	partie haute	0,58	A STATE OF THE		The sale of the sa
412	5 70	2.4	Buth	Bank 12	partie basse (< 1m)	0,21	A STATE OF THE STA	0	
413	A	Porte	Bois	Peinture	partin hauté (> 1m)	0,21			
414	1		Date	Detection	partie basse (< 1m)	0,39		0	FIGURE FOR F
415	Α.	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,68			
416		0	4444-1	Deletion	mesure 1	0,51	(1) / H-151-ITH	0	AZDENZE BED
417	C	Garde-corps	Métal	Peinture	mesure 2	0,18			1.7 Sec. 2, box 3.1
418		2000	Part Con	Transporter.	partie basse	0,08		0	17 11 F D C C C C C
419	C	Volet	Bois	Vernis	partie haute	0,25		- W.	1 4 4 5 5 5 5 5 7

1er étage - Chambre 4

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N'	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
420			res de		partie basse (< 1m)	0,44		0	THE LANGE TO SELECT
421	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,28	TEC ET		MALE TO COLD
422	-	44	energy.	TO DO DO	partie busse (< 1m)	0,03		0	
423	В	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,47	E-ICLITE		ALC: NO DESCRIPTION OF THE PERSON OF THE PER
424	-	E. Williams	2000		partie basse (< 1m)	0,21	10 1 2 3 1 17	0	
425	C	Mur	Plátre	Tapissorie	partie haute (> 1m)	0.58	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE		CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
428	20	2006	and the second		partie basse (< 1m)	0,52	PERMITTED AND	0	
427	D	Mur	Platre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0,39	Daniel A. P. S.	0	
428		4.4		P. I	mesure 1	0	Later to be particularly	0	
429		Plafond	Plátre	Peinture	mesure 2	0.09		U.	
430	3 - 13	and at	0.0	D. C. C. C.	mesure 1	0.09	K / / 31/ = 1	0	JE 11/1-7:11
431	1	Plinthes	Bois	Peinture	mesure 2	0,2	The state of the s	0	
432	- 2	1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m	0.0	Market .	gartie basse	0,02	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	0	200 - 41 / / 11
433	C	Fenêtre 1 Intérioure	Bois	Vernis	partie haute	0,17	LEAN CO A L	0	144 75 Y E.F.
434	С	Huisserie Fenêtre 1	12/32	2017	partie basse	0,42	THE COLD	0 -	THE PERSON OF
435	C	intérieure	Bols	Vernis	partie haute	0.14	TES DE	0	INEXE DISTRICT
436		THE RESERVE TO SERVE THE PARTY OF THE PARTY	120	40.7	partie basse	0,67	Charles of the same		- TAN-127-17
437	C	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Vernis	partie houte	0.33	BAUDIN IVIED	0	SECTION STATE
438	-	Huisserie Fenêtre 1			partie basse	0,62	100 m		
439	C	extérieure	Bois	Vernis	partie haute	0.56	1949-1-101/1	0	96507(11/4/4/11
440		The second Control of the second of		April 10 miles	partie basse	0.4	100000000000000000000000000000000000000		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
441	D	Fenêtre 2 Intérieure	Bols	Vemis	partie haute	0.59		0	
442		Huisserie Fenêtre 2	F. 200	1 5,000	partie busse	0.48			
443	D	intérieure	Bois	Vernis	partie haute	0.68	MACHER	0	T AVENUE
444	100		100000	2.5	partie basse	0.21	TAMATE	0 -	CANNON
445	D	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Vernis	partie haute	0.44	100 Ch - A 1 A	U	THE PARTY OF THE
446		Huisserie Fenêtre 2	-	44. 4	partie basse	0.54			
447	D	extérieure	Bois	Vernis	partie haute	0,27		0	The second second
448			4.10	The Description of the L	partie basse (< 1m)	0,26			
449	A	Porte	Bois	Peinture	partie haute (>1m)	0.32		0	
450		I I DVSC S S S S S S S S S S S S S S S S S S	100		partin basse (< 1m)	0,23			V-33371 13.13
451	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,06	THE PARTY AND ADDRESS.	0	
452			2000	2.00	mesure 1	0,42	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1		- SC 1-12.55
453	C	Garde-corps	Métal	Painture	mesure 2	0,2€		0	
454	-				partie basse	0,58	100000		DATE HELDER
455	C	Volet 1	Bois	Vernis	partie haute	0,28		0	LA THE RESERVE
456	1	7507047	430	22.525	partie basse	0.7	AVIOURE		TO SALED THE
457	0	Volet 2	Bois	Vernis	partie haute	0.21	HOVEL DATES!	0	THE STATE OF

Sous-Sol - Cave

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N"	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation		Observation
	A	Mur	Ciment	12.11.11.11	Non mesurés	1.00	() IL2-35-101	NM	Absence de revêtement
4	В	Mur	Climent	A TOP TO LOCAL	Non mesurée			NM	Absence de revêtement
4	C	Mur	Climent		Non mesurée	-	COLLEGA	NM.	Absence de revêtement
	0	Mur	Ciment	5233 JF 6 250	Non mesurée		COLUMN TO PROPERTY.	NM	Absence de revêtement
458		m.tt	Pole		mesure 1	0,31		0	
458 459		Plafond	Bols	Peinture	mesure 2	0,65	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		
7		Plinthes	Carrelage	FC-12-37 103-57	Non mesurée		13700137753	NM.	Absence de revêtement
460		P. W.	1370 - 100		partie basse (< 1m)	0,27		0	
460 461	A	Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,14		.0	
462		The Addition of the Land	201	marine .	partie basse (< 1m)	0,14		0	See I Will Line London
462 463	A	Husserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,21	MENITE	U	元世之处。以上 4年 · 4 元 ·

Sous-Sol - Cave 2

AUDVENTO

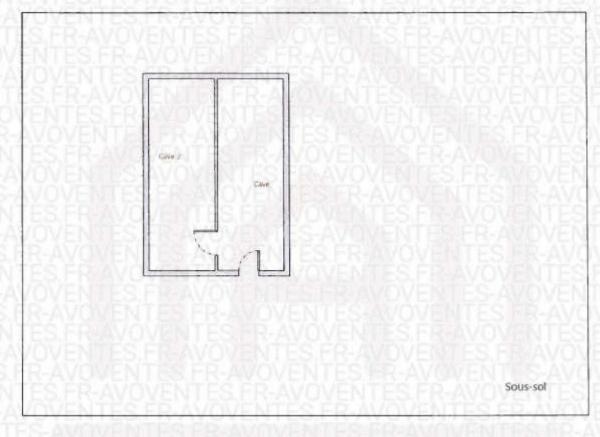


Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	Α.	Mur	Ciment	It is not be to be a second	Non mesurée		- 1955-57 ST LL.	NM.	Absence de revêtement
2	В	Mur	Ciment		Non mesurée	-	LIST 2-11	NM	Absence de revêtement
	C	Mur	Ciment		Non mesurée			NM	Absence de revêtement
Section	D	Mur	Ciment	ALCOHOLD IN	Non mesuréa		17117-17	NM:	Absence de revêtement
464 465	201	Plafond	Bois	Peinture	mesure 1	0,19		0	The second second second
465		Piarond	Bois	Penture	mesure 2	0,65		U	
-		Plinthes	Carrelage	1-1-12-12-12-12	Non mesurée		L13211111777	NM	Absence de revêtement
466		Deute	0	Peinture	partie basse (< 1m)	0,11	7.5		
466 467	A	Porte	Bois	remove	partie haute (> 1m)	0,1	- L/_ /\ /\	· ·	100 Holl 100 Holl 100 Holl
468		Michaele Bosto	Date	Deletion	partie basse (< 1m)	0,67	TO THE PARTY	0	And help a little and help and
468 469	A	Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0,16			

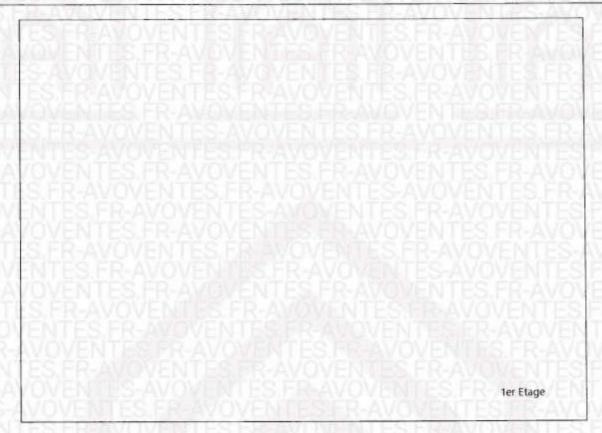
NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la règlementation.

Localisation des mesures sur croquis de repérage

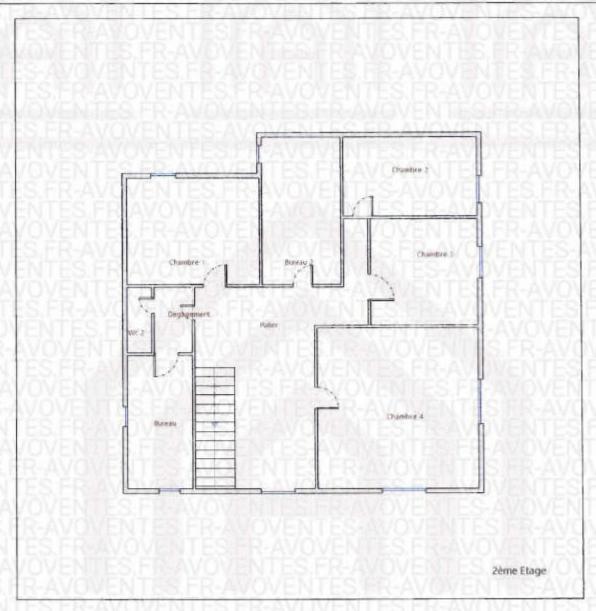


^{*} L'état de conservation sera, le cas échéant, complété par la nature de la dégradation.



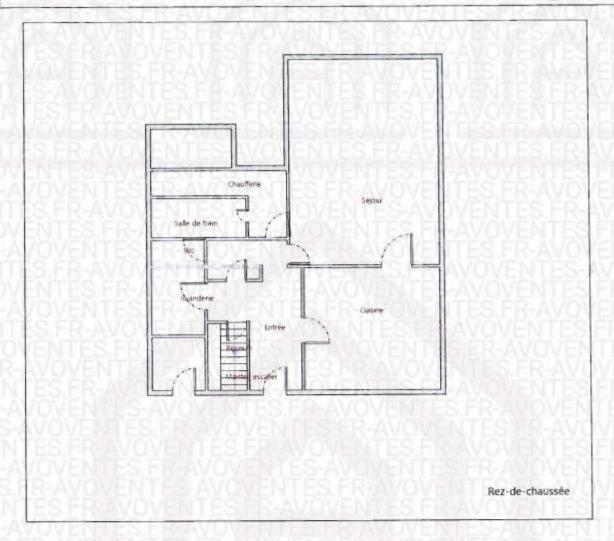












6. Conclusion

6.1 Classement des unités de diagnostic

Les mesures de concentration en plomb sont regroupées dans le tableau de synthèse suivant :

AITEC AS	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	274	40	234	0	0	0
%	100	15 %	85 %	0 %	0 %	0 %

6.2 Recommandations au propriétaire

Le plomb (principalement la céruse) contenu dans les revêtements peut provoquer une intoxication des personnes, en particulier des jeunes enfants, dès lors qu'il est inhalé ou ingéré. Les travaux qui seraient conduits sur les surfaces identifiées comme recouvertes de peinture d'une concentration surfacique en plomb égale ou supérieure à 1 mg/cm² devront s'accompagner de mesures de protection collectives et individuelles visant à contrôler la dissémination de poussières toxiques et à éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants de l'immeuble et la population environnante.

Siège social	 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy 	Tél = 04 50 44 96 50
Bureau Savole	 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains 	Tél + 06 76 70 93 48
Bureau Ain	"Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex	Tél + 06 76 70 93 48





Lors de la présente mission il n'a pas été repéré de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

6.3 Commentaires

Constatations diverses:

Néant

Validité du constat :

Du fait de l'absence de revêtement contenant du plomb ou la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations inférieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, il n'y a pas lieu de faire établir un nouveau constat à chaque mutation. Le présent constat sera joint à chaque mutation

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Sans accompagnateur

6.4 Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti

(Au sens des articles 1 et 8 du texte 40 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb)

Situations de risque de saturnisme infantile

NON	Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3
NON	L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3

Situations de dégradation de bâti

NON	Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
NON	Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures, de ruissellements ou d'écoulements d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce
NON Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité.	

6.5 Transmission du constat à l'agence régionale de santé

NON	Si le constat identifie au moins l'une de ces cinq situations, son auteur transmet, dans un délai de cinq jours ouvrables, une copie du rapport au directeur général de l'agence régionale de santé d'implantation du bien expertisé en application de l'article L.1334-10 du code de la santé publique.
-----	--

En application de l'Article R.1334-10 du code de la santé publique, l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement

Remarque : Néant

Nota: Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION France - 9, cours du Triangle 92800 PUTEAUX (92062) (détail sur www.info-certif.fr)

Siège social	26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy	Tél • 04 50 44 96 50
The state of the s	• 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains	Tél + 06 76 70 93 48
The second secon	"Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex	Tél • 06 76 70 93 48
Character by Co. No. Victorian Co. Co.	w azzola-herthelin-diagnostic fr + SIRFT 507 407 450	000 18 • APE 7120 B

WO SHITTE



Fait à THÔNES, le 28/11/2022



7. Obligations d'informations pour les propriétaires

Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de Sécurité Sociale.»

Article L1334-9:

Si le constat, établi dans les conditions mentionnées aux articles L. 1334-6 à L. 1334-8, met en évidence la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par l'arrêté mentionné à l'article L. 1334-2, le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement doit en informer les occupants et les personnes amenées à faire des travaux dans l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné. Il procède aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. En cas de location, lesdits travaux incombent au propriétaire bailleur. La non-réalisation desdits travaux par le propriétaire bailleur, avant la mise en location du logement, constitue un manquement aux obligations particulières de sécurité et de prudence susceptible d'engager sa responsabilité pénale.

Information sur les principales règlementations et recommandations en matière d'exposition au plomb

8.1 Textes de référence

Code de la santé publique :

- Code de la santé publique : Articles L.1334-1 à L.1334-12 et Articles R.1334-1 à R.1334-13 (lutte contre la présence de plomb);
- Loi nº 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique Articles 72 à 78 modifiant le code de la santé publique;
- Décret nº 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme ;
- Arrêté du 19 aout 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Code de la construction et de l'habitat :

- Code de la construction et de l'habitation : Articles L.271-4 à L.271-6 (Dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (Conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique);
- Ordonnance nº 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Code du travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

HELIN hotmail.fr	Siège social • 26 avenue de Chambéry - 74000 Annecy	Tél = 04 50 44 96 50	
	Bureau Savoie • 28 Chemin des Touvières - 73100 Aix les Bains	Tél • 06 76 70 93 48	N
	Bureau Ain • "Les Mars" Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex	Tél • 06 76 70 93 48	
and the same	 Internet www.azzola-berthelin-diagnostic.fr • SIRET 507 407 45 	0 000 18 • APE 7120 B	

AVQVENTED



 Code du travail : Articles L.233-5-1, R.231-51 à R.231-54, R.231-56 et suivants, R.231-58 et suivants, R.233-1, R.233-42 et suivants;

Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques

cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;

 Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du code du travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail);

Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code

du travail;

 Loi nº 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (Équipements de travail);

Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à

R.231-54 du code du travail);

 Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.237-8 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi un plan de prévention.

8.2 Ressources documentaires

Documents techniques :

Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999;

 Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP 4e trimestre 2001;

Document ED 909 Interventions sur les peintures contenant du plomb, prévention des risques

professionnels, INRS, avril 2003;

 Norme AFNOR NF X 46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb».

Sites Internet:

 Ministère chargé de la santé (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, ...): http://www.sante.gouv.fr (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturnisme»)

Ministère chargé du logement :

http://www.logement.gouv.fr

 Agence nationale de l'habitat (ANAH) : http://www.anah.fr/ (fiche Peintures au plomb disponible, notamment)

Institut national de recherche et de sécurité (INRS) :
 http://www.inrs.fr/ (règles de prévention du risque chimique, fiche toxicologique plomb et composés minéraux, ...)

9. Annexes

9.1 Notice d'Information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez, comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement!
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradés à cause de l'humidité, à la suite d'un choc,

de Chambéry - 74000 Annecy	Tél + 04 50 44 96 50
	Tél + 06 76 70 93 48
Le Combet - 01410 Mijoux-Lelex	Tél + 06 76 70 93 48
	des Touvières - 73100 Aix les Bains





par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et la poussière ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;

S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;

S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles

Luttez contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;

Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyer souvent le sol, les rebords des fenêtres avec une serpillière humide ;

 Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres); lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ; prenez des précautions

 Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates;

Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. Avant tout retour d'un enfant

après travaux, les locaux doivent être parfaitement nettoyés ;

Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
 Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement.

9.2 Illustrations

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

9.3 Analyses chimiques du laboratoire

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.